"Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété, ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, il n'y a pas de race conquise.."
—Sir John MacDonald.

La Survivance

N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est toute la lutte pour l'existence nationale.
—Henri Bourassa.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue Téléphone 24702 Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE" Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. EDMONTON, ALBERTA, LE 24 FEVRIER 1932. No 16.

S. E. Mgr J. M. R. Villeneuve

A l'heure même où paraîtront ces lignes, S. E. Mgr J. M. R. Villeneuve, O.M.I., aura été solennellement intronisé archevêque de Québec.

D'imposantes et majestueuses cérémonies commencées ce matin et qui se continueront demain proclameront officiellement, par tout le Canada, que la province ecclésiastique de Québec possède un nouveau pasteur dans la personne de celui qui fut le premier évêque de Gravelbourg, et qui, par ses nombreuses qualités du coeur et de l'esprit est appelé à remplacer dignement les Laval, les Plessis, les Rouleau.

Mais ce ne fut pas sans ressentir un douloureux chagrin que Mgr Villeneuve dut se séparer du troupeau spirituel qu'il dirigeait avec une sollicitude si paternelle depuis dix-sept mois, à Gravelbourg. Il aimait véritablement les fidèles de son premier diocèse. En effet, dans sa dernière lettre pastorale il écrivait: "C'est l'obéissance seule qui Nous a décidé de consentir à cette translation (de Gravelbourg à Québec). Notre première réponse aux communications qui Nous en furent faites, permettez-Nous de vous la transcrire en substance, la voici: "Je ne me crois pas, de moi-même, le droit d'enlever à des enfants qui souffrent de peine et de faim, le père qui leur sert d'appui et de consolateur. Si on laisse à ma liberté de trancher les noeuds qui me retiennent fixé à cette Eglise naissante de Gravelbourg, je ne saurais m'y résoudre, fût-ce pour le plus beau siège du monde. . ."

Dans cette même lettre qu'il écrivit à l'occasion de son départ du diocèse de Gravelbourg, Mgr Villeneuve recommande instamment à ses fidèles la pratique constante de l'économie, de la modération dans les désirs, car, disait-il, l'oubli des règles les plus élémentaires de l'économie a plus jeté la consternation dans plusieurs foyers que la mévente du blé et la sécheresse qui a prévalu dans cette région du Sud de la Saskatchewan.

Il leur adressa ensuite des conseils ou des mots d'ordre que nous, Canadiens français de l'Alberta, devrions aussi nous rappeler sans cesse. "Un mot, au dire de plusieurs, a subitement redonné naguère aux armées fléchissantes des Alliés les clefs de la victoire", écrit-il. **"Tenir"**, avait dit le commandant suprême. **Tenir**, répétaient après lui les officiers et les capitaines. **Tenir**, se glissait-on de bouche en bouche dans les tranchées meurtrières. . . **Tenir**: un enthousiasme fébrile courait aussi dans tous les coeurs et dans tous les muscles. Un colossal effort naissait de ce sentiment de courage unanime. Et la victoire, victoire gigantesque et inespérée, survolait bientôt les incommensurables champs où se débattait le sort des nations.

"Il faut qu'il en soit ainsi de vous. . . **Tenir.** Tenir encore, s'il le faut. Tenir, parce que nulle part ailleurs il n'est loisible de céder. Tenir, parce que les autres tiennent, et qu'ils ont droit au concours de chacun et à son bon exemple. Tenir, parce qu'au-dessus des motifs égoïstes et individuels, il y a des raisons sociales qui commandent le courage et la force. Tenir, parce que la conquête est à ceux qui tiennent. . .

"Avec cela, économie et courage, vienne maintenant l'avenir! La culture subira-t-elle parmi vous des évolutions nécessaires? L'organisation sociale en sera-t-elle profondément modifiée? Les générations de demain vous jugeront-elles déjà mesquines et arriérées? Peu importe, vous aurez été les maîtres de l'heure et l'exemple que vous aurez laissé rendra vos fils capables à leur tour de nouveaux efforts et de triomphes féconds."

Voilà des paroles de chef sage et éclairé.

Les catholiques du Canada qui ont accueilli avec joie la nouvelle de la promotion de S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I., au siège archiépiscopal de Québec prieront aujourd'hui la divine Providence d'accorder au nouvel archevêque le courage, la santé et les grâces voulues pour remplir fidèlement et dignement le rôle si redoutable de premier pasteur de la province ecclésiastique de Québec.

Ad multos et faustissimos annos!

Maurice LAVALLEE.

Les propositions allemandes à Genève

GENEVE.—L'Allemagne, qui a été pratiquement désarmée par le traité de Versailles, a fait des propositions à la conférence mondiale du désarmement.

L'Allemagne demande l'abolition des armements aériens, la destruction de tous les avions de combat, l'abolition de la conscription, la prohibition de la grosse artillerie et des chars d'assaut, la limitation dans le tonnage des navires de guerre, la prohibition des sous-marins et des navires porteurs d'avions.

—oOo—

Chez les Fils Natifs

OTTAWA.—A un ralliement spécial des Fils Natifs d'Ottawa et de Hull, parmi les idées qui furent exprimées on trouve les suivantes:

Un drapeau national distinctement canadien.

"O Canada" comme hymne national de tout Canadien; "Dieu Sauve le Roi" comme hymne impérial.

La nomination d'un originaire du Canada comme Gouverneur général.

L'abolition des appels au Conseil privé impérial.

La protection des droits des Canadiens nés au pays dans les nominations du service civil et des services publics.

Une base définie de droits de citoyen canadien pour tous les immigrants.

L'insertion du mot Canadien au lieu d'Anglais, Français, Irlandais ou toute nationalité dans les certificats de naissance.

Une union sincère et complète de coeur et d'initiative entre les deux grandes races du Canada pour la grandeur de notre pays autonome.

Le sénat et la "Beauharnois"

OTTAWA.—L'enquête sur l'affaire de la Beauharnois, par un comité du Sénat, au sujet des relations de certains sénateurs avec cette compagnie, a été remise au 2 mars, alors que l'on commencera à interroger des témoins.

L'hon. Lucien Cannon, ancien solliciteur général, sera l'avocat du sénateur McDougald, de Montréal et A. Robertson, de Toronto, sera l'avocat du sénateur Andrew Haydon, d'Ottawa. L'avocat du sénateur Donat Raymond, de Montréal, n'est pas encore connu, ni celui du comité d'enquête. Ce comité est présidé par le sénateur C.-E. Tanner, de Pictou.

—oOo—

En Saskatchewan

SASKATOON.—Au récent congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, il a été question d'une fusion de la "Catholic School Trustees' Association" (qui englobe les catholiques non canadiens français) et de l'Association des commissaires d'écoles canadiens français avec la "Saskatchewan School Thustees' Association". Le président de l'association catholique, M. W. F. Hargarten, a dit, à ce sujet: Nous voulons l'instruction chrétienne et il ne peut être question de compromis en la matière. Quant aux autres matières, la "Saskatchewan School Trustees' Association" peut compter sur le cordial appui de l'association catholique.

Le vice-président de l'association canadienne française, M. Adrien Doiron, a fait remarquer qu'il espère que si la fusion est effectuée, il n'y aura pas rupture plus tard. Les questions de langue et de religion, a-t-il dit, doivent rester hors du congrès. Les Canadiens français ne désirent pas imposer la langue française aux enfants qui ne sont pas de leur race.

En Passant

L'aide aux colons

Nous sommes heureux d'annoncer que notre appel fait, la semaine dernière, dans le journal, en faveur des familles de colons qui se sont adressés à nous pour recevoir des secours, a reçu un cordial accueil.

Plusieurs colis contenant du linge usagé ont été envoyés aux bureaux du journal. Certaines personnes ont fait des dons en argent qui forment déjà un total respectable. L'une d'elles, en nous apportant son obole, nous disait: "Je ne suis pas riche, je suis plutôt pauvre; mais, apprenant qu'il se trouve de mes compatriotes plus pauvres que moi, je suis très heureux de leur venir en aide." Il semble que ce geste si beau mérite d'être souligné.

Nous rappelons de nouveau à nos lecteurs et nos amis que nous recevrons avec reconnaissance toutes les offrandes qu'ils nous feront parvenir. Et il y a de modestes dons qui peuvent être très méritoires. . .

* * *

A propos d'un livre

M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté" de Winnipeg, vient de publier un livre dont la lecture plaira assurément à ceux qui ont fait la connaissance des livres écrits par M. Constantin-Weyer.

Dans ses livres, cet écrivain français a situé l'intrigue de ses récits dans l'Ouest canadien, plus spécialement dans la province du Manitoba. Malheureusement, ses oeuvres littéraires fourmillent de faussetés historiques.

Et c'est dans son livre intitulé: "Sur le ranch de Constantin-Weyer" que M. Frémont s'est employé à les relever. Il a d'ailleurs réussi admirablement. De sa plume alerte et vigoureuse il a rédigé des pages où est décrite la personnalité d'un écrivain français qui se paie la tête de ses lecteurs; où il traite du vrai et du faux Constantin-Weyer, où il parle de l'Ouest canadien d'hier et d'aujourd'hui, des Métis tels qu'ils ne sont pas et du vrai et du faux Riel.

Ce livre qui a 160 pages de texte ne se vend que 50 sous franco. On peut se le procurer aux bureaux de la "Liberté", 619, avenue McDermott, Winnipeg.

Chaque famille canadienne française de l'Ouest devrait l'avoir en sa possession. Il remplacerait avantageusement le vulgaire magazine judéo-américain.

* * *

La "Liberté" à la radio

Samedi, 6 février, un concert en français a été donné sous les auspices de la "Liberté", hebdomadaire canadien français de Winnipeg, aux postes CKY, Winnipeg, et CJGX, Yorkton, de 8 h. à 9 h. du soir.

Ce concert a été tellement goûté que plusieurs centaines de lettres contenant les impressions de milliers de radiophiles français et anglais ont été envoyées à la "Liberté" pour la féliciter de son initiative heureuse et lui demander de donner de nouveaux concerts français.

Les postes qui avaient irradié cette heure de concert en français, en apprenant la réception enthousiaste qui lui avait été faite ont permis la radiodiffusion d'une série de huit concerts français. Chaque émission aura lieu le samedi, de 8 h. à 9 h. du soir.

Nous sommes heureux de féliciter nos compatriotes du Manitoba qui à l'instar de leurs frères de l'Alberta auront le bonheur d'écouter à leurs foyers l'émission radiophonique de syllabes françaises.

Félicitations aussi aux artistes qui contribueront peut-être à faire aimer et respecter la langue française dans des milieux où elle était indifféremment accueillie. Ils feront ainsi une oeuvre éminemment patriotique.

M. L.

Le cabinet Laval démissionne

PARIS.—Le troisième cabinet de M. Pierre Laval, organisé le 13 janvier 1932, a été battu la semaine dernière au Sénat, sur une question de confiance. Le cabinet a démissionné immédiatement. Cette nouvelle crise ministérielle se produit en plein milieu de la conférence du désarmement qui se tient actuellement à Genève.

Le président Doumer s'occupe activement de la formation d'un nouveau ministère. Comme chef du nouveau ministère on mentionne le noms de L. Barthou, d'André Tardieu et de Paul Boucour.

A la dernière heure, nous ... nons que M. André ... à organise...

LA SESSION PROVINCIALE

M. Omer St-Germain s'oppose à l'union des provinces des Prairies.—Tactiques déloyales.—Les membres de l'Opposition ne sont pas plus intelligents que nous.—M. Dakin dit que l'Acte de Règlement est injuste aux citoyens des villes.—Pourquoi on ne veut pas payer ses dettes.—M. J. M. Déchène blâme l'incompétence du gouvernement dans l'administration de la province.—Il dénonce la propagande communiste.—Il suggère l'agrandissement des frontières au nord de la province.—Les terres de la couronne.—La fin du débat sur l'adresse.—La taxe provinciale sur le revenu.—Résolution de M. L. A. Giroux à propos de la loi des terres

M. Omer St- Germain, député de Saint-Albert, a pris part au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il a fait un discours où, à certains endroits, il se révéla un brin railleur, voire spirituel. Il amusa considérablement la Chambre avec ses boutades principalement dirigées contre les libéraux et les conservateurs.

Il appuya l'attitude prise par l'Association canadienne française de l'Alberta, lors de son récent congrès, relativement à la question de l'union des trois provinces des Prairies. Il fit remarquer que la réunion des trois provinces en une seule ouvrirait largement la porte à toutes les idées subversives du communisme.

Pendant son discours, M. St-Germain souligna aussi la nécessité de l'unité dans la diversité des groupes ethniques qui demeurent en cette province, et condamna les tactiques déloyales dont on se sert pour soulever les préjugés de races.

S'oppose à l'union des trois provinces



M. Omer St-Germain, député fermier de Saint-Albert

Réduction des membres de la Chambre

A propos de la suggestion faite par les conservateurs de réduire le nombre des députés de 64 à 45, le député de Saint-Albert dit qu'il ne voyait qu'un moyen de le faire, c'est-à-dire en réduisant la représentation parlementaire des deux villes, de 12 à 4.

Dès le début

M. St-Germain ajouta que l'on avait immédiatement compris de l'Opposition dès les premiers jours de la session où elle manifesta ouvertement, par deux votes successifs de non-confiance, son entière désapprobation de la politique suivie par le gouvernement.

Il blâma les libéraux et les conservateurs de leur attitude hostile au gouvernement, après lui avoir promis, l'an dernier, sa coopération. Il est déplorable, dit-il, que nos amis de l'Opposition n'aient pas coopéré avec le gouvernement, surtout dans les temps difficiles que nous traversons.

Les ennuis des élections

Faisant allusion à l'élection de Red Deer, M. St-Germain déclara que les libéraux semblaient se reposer des ennuis que suscitent les élections et que les conservateurs étaient épuisés.

En offrant des félicitations à M. W. R. Howson, député libéral d'Edmonton, M. St-Germain dit qu'il y avait actuellement des questions plus importantes à discuter que celles des élections et des dépenses électorales. Le premier ministre, dit-il, fut le seul orateur qui ait présenté une solution aux difficultés actuelles.

L'Acte de Règlement

L'Acte de Règlement a beaucoup aidé les pauvres mais honnêtes fermiers, dit M. St-Germain. Il espère que cet acte demeurera toujours dans les statuts de l'Alberta.

Je crois que les membres de l'Opposition sont aussi intelli... nous la...

tion qu'elle nous a fournie l'année dernière, coopération qui serait actuellement si précieuse.

M. St-Germain dit qu'il avait engagé ses électeurs à payer leurs taxes. Il semble qu'ils ont répondu fidèlement à son appel. L'un des districts municipaux de son comté a perçu, dit-il, durant le cours de l'année dernière la somme de $30,169 en taxes. C'est un montant qui dépasse de beaucoup celui de 1930 et même celui de 1929.

En terminant, il souligna la nécessité d'instruire la population sur son devoir de payer ses taxes et les intérêts de ses hypothèques.

M. H. H. Dakin

M. H. H. Dakin, député libéral, prenant part au débat, déclara que l'Acte de Règlement (Debt Adjustment Act) était injuste, parce qu'il s'appliquait exclusivement aux fermiers.

Quelle protection, dit M. Dakin, ont les personnes qui demeurent dans les villes et qui se trouvent dans une situation aussi lamentable que celle des fermiers? Pourquoi ne sont-ils pas protégés eux aussi? demanda M. Dakin. S'il n'est pas fait quelque chose pour leur venir en aide, ils envisageront bientôt la banqueroute.

Il blâma le gouvernement de ne pas avoir suivi, l'année dernière, une politique de restriction dans les dépenses.

Richesses et famine

Nous devrions abaisser le mur qui s'élève aujourd'hui entre le consommateur et le fermier. Actuellement le Canada a des greniers qui regorgent de blé et de produits agricoles et nous constatons qu'il y a des personnes qui crèvent de faim. Bien plus, nous assistons au triste spectacle d'enfants qui demandent du pain à leurs mamans qui ne peuvent le leur donner. La solution à un problème aussi grave serait de donner de l'ouvrage aux gens.

D'après M. Dakin le monde entier serait en banqueroute. Il croit que 85 p.c. des fermiers seraient vite "mis sur la paille" si on les forçait à payer leurs dettes.

A l'époque des jours prospères, les nations ont demandé et obtenu du crédit. Aujourd'hui, affolées, acculées à une impasse terrible, elles ne peuvent ou ne veulent pas payer et exigent l'annulation des dettes. Comment pouvons-nous espérer que les simples individus qui ont agi d'une manière identique à celle des peuples de l'univers consentent et se résignent à payer leurs dettes quand les nations ne veulent pas reconnaître les leurs!

A pris une part active au débat sur l'adresse

M. J. M. Déchène, député libéral de Saint-Paul

M. J. M. Déc...

M. J. M. Déchène, d... de Saint-Paul, a fait u... discours où, à plusieurs ... reproché au gouvernem... comp...

demanderait probablement qu'une enquête soit faite au sujet d'une plainte de sa région, laquelle est parvenue jusqu'à ses oreilles.

Le communisme

Il reprocha au gouvernement la lenteur qu'il mettait à trancher des questions d'une importance vitale. La propagande du communisme à travers la province ne serait-elle pas activée par l'incapacité administrative du gouvernement qui a perdu un temps précieux en le gaspillant à de futiles considérations politiques.

M. Déchène dit qu'il n'obtenait pas justice dans son propre district. On ne l'a pas écouté lorsqu'il avait suggéré la nomination de deux auditeurs des comptes scolaires à Bonnyville. Le gouvernement, cependant, en nommait un dans la suite qui ne savait ni lire ni écrire en français. En une certaine occasion, dit M. Déchène, un agent des terres du gouvernement eut à faire face à une sérieuse accusation.

M. Déchène, dans son discours, dit aussi que le gouvernement serait sage de songer à la possibilité de reculer les frontières du nord de la province de façon à y inclure la région du lac du Grand Ours (Great Bear Lake).

Il s'opposera, dit-il, à tout projet ayant trait à la fusion des trois provinces des Prairies, parce que la province de l'Alberta perdrait beaucoup si jamais elle caressait l'espoir de se fusionner avec les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba. Les récentes découvertes faites dans la région du lac du Grand Our laissent prévoir la possibilité d'un avenir brillant. Et la province devrait s'efforcer de s'annexer cette portion des territoires du Nord-Ouest si riche en ressources minières de toutes sortes.

M. Déchène défendit courageusement l'attitude des "back benchers" à qui on ne peut nier le droit de prendre part au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Sans doute, il se trouve des députés, dit-il, qui ont hâte de retourner chez eux, croyant volontiers que la députation ministérielle possède à elle seule le monopole de l'intelligence dans cette province. Il tança vertement les ministres, parce que ceux-ci s'esquivaient de la Chambre lorsque les députés "back benchers" adressaient la parole.

Les terres de la couronne

M. Déchène dit qu'il désapprouvait la conduite du gouvernement au sujet de la vente des terres de la couronne. Les colons, dit-il, ne peuvent acheter ces terres parce que le ministre des terres n'a aucun plan défini pour leur vente. De plus, ajouta M. Déchène, chaque fois que la vente de l'une de ces terres est effectuée dans les limites d'une telle municipalité ou d'une telle région, cette municipalité ou cette région devrait avoir le droit de garder une partie de l'argent perçu après la vente d'une terre de la couronne.

M. Déchène dit aussi que le gouvernement ne devait pas s'arroger le droit de se réserver exclusivement les richesses minières qu'un colon pouvait découvrir sur une terre lui appartenant en propre. C'est faire une injustice aux colons.

M. Déchène attira l'attention des députés sur une question qui avait trait à la conservation des richesses pécuniaires dans l'Ouest. Ces richesses pécuniaires, fruit du labeur de la population des Prairies devraient être gardées ici et non pas être envoyées vers l'Est où elles servent à augmenter la fortune des régions industrielles. Gardons les économies de notre population et faisons les fructifier en vue de notre propre bénéfice.

Fin du débat sur l'adresse

M. J. M. Déchène fut le dernier orateur à prendre part au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, qui dura neuf jours. L'adresse en réponse au discours du trône fut adoptée jeudi soir.

M. H. C. Farthing

M. H. C. Farthing, député conservateur de Calgary, parlant au sujet de certaines rumeurs qui veulent que le gouvernement imposerait une taxe provinciale sur le revenu plus élevée que celle du gouvernement fédéral, déclara que, selon toute probabilité, le montant de cet impôt provincial s... rait basé sur le reven... dernière. C...

tion suivante: Il est résolu que, de l'avis de cette Assemblée, le "Provincial Lands Act and Regulations" soit amendé de façon à stipuler que toute personne née au Canada et que toute personne qui a demeuré, bona fide, au Canada cinq ans avant l'application du "Provincial Lands Act", et étant sujet britannique, devrait avoir droit de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead; de plus cette résolution stipule que les règlements de la vente des terres soient annoncées et que seulement chaque deuxième quart de section soit mis en vente dans chaque canton. Les dits règlements devraient stipuler toutes les conditions à remplir pour obtenir les titres d'un homestead. Chaque personne qui s'inscrit pour l'octroi d'un homestead devra fournir au ministre des terres la preuve qu'il a les moyens de se subvenir lui et sa famille.

Amendement à la résolution

A cette résolution, M. White, appuyé par M. Smeaton, a proposé l'amendement suivant: à savoir que tous les mots "que" dans la première ligne soient omis et remplacés par les mots suivants: "Cette Assemblée n'est pas en faveur de l'acquisition des terres publiques par la vente ou l'octroi d'un homestead, mais est d'avis que, quelque soit la politique suivie, tous les privilèges accordés aux albertains soient également accordés à tous ceux qui habitent, bona fide, le Canada, qui sont sujets britanniques, pourvu toutefois que chaque personne qui s'inscrit pour l'octroi d'un homestead puisse prouver au ministre des terres qu'il a les moyens de subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille pendant une période de temps qui sera fixée à différents intervalles.

Le vote n'a pas été pris, lundi soir, sur la résolution de M. Giroux et sur l'amendement de M. F. J. White, député travailliste de Calgary. L'hon. George Hoadley qui dirigeait les forces ministérielles a ajourné le débat.

M. Giroux

M. Giroux, en présentant sa résolution, souligna la nécessité d'intensifier le développement de la région de la Rivière la Paix. Des 5,000 colons qui y habitent actuellement, un millier est né au Canada et les quatre mille autres sont nés à l'étranger.

M. Giroux déclara qu'il n'avait pas réussi à obtenir du ministre des terres les informations concernant les terres du nord. D'après des chiffres pris dans le "Journal", il dit que 9,000,000 d'acres de terrain avaient été arpentés, mais qu'il en restait encore 7,000,000 à l'état de marécages.

Les habitants de cette contrée désirent ardemment accélérer le mouvement de la colonisation. Ils demandent depuis longtemps une ouverture vers le Pacifique. Ils ne l'obtiendront, leur a-t-on promis, que le jour où ils produiront une quantité de grain suffisante.

Comment espérer le développement agricole de la région de la Rivière la Paix si l'on n'accorde des octrois de homesteads qu'à des personnes qui ont demeuré au moins trois ans en Alberta, dit M. Giroux.

Les Albertains, ajouta M. Giroux ont eu déjà toutes les chances de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead. On ne devrait pas maintenant s'objecter à ce que d'autres Canadiens puissent venir sur des terres en Alberta et aider au développement de notre province.

Les habitants du Nord ont demandé au gouvernement de faire quelque chose en vue du développement de leur pays, dit M. Giroux. Mais, déclara-t-il, par les lois qui ont été passées, aucun Canadien ne peut venir coloniser ce coin de notre province.

Il y a beaucoup de chômeurs canadiens qui seraient contents de s'établir sur un homestead de la Rivière la Paix. Il ne comprend pas pourquoi on n'a pas encore commencé la vente des terres. Cette vente des terres non seulement contribuerait à accentuer le développement de la région mais serait aussi une source de revenus. Il n'est pas sage de décréter tout arrêt dans le développement de la région du Nord, dit encore M. Giroux.

M. ...

M ...

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Le bon chrétien et le bon père de famille

II

Un bon chrétien est vraiment pieux et n'a aucun mépris pour les personnes pieuses, encore moins de les ridiculiser comme le font les mauvais chrétiens, tout au contraire il les respecte et les aime comme de véritables amis du bon Dieu.

Un bon chrétien ne juge pas son semblable, parce qu'il sait bien qu'il n'en a pas le droit, et que celui qui juge sera jugé.

Un bon chrétien respecte tellement sa langue, sa femme et ses enfants, qu'il ne sait dire de mauvaises paroles en leurs présences.

Un bon chrétien est sobre et laborieux, ne négligeant jamais ses devoirs d'état ni de religion, sachant bien qu'il doit premièrement avoir plus de soins de son âme que de son corps.

Un bon chrétien ne néglige pas non plus, d'assister à la messe toutes les fois qu'il le peut, sachant faire pour cela quelques fois les efforts et les petits sacrifices nécessaires.

Le bon chrétien sait aussi communier le plus souvent qu'il le peut, reconnaissant en avoir besoin pour soutenir sa faiblesse et sait s'y préparer avec les meilleures dispositions possibles et le faire par obéissance, parce que c'est Dieu qui nous y invite par la voix de ses prêtres, pour lui plaire.

Un bon chrétien sait aussi que pour bien communier il faut avoir aucune affection aux péchés, pas même véniels, parce que tous déplaisent à Dieu, et que la meilleure disposition est de reconnaître notre indignité, notre impuissance, et le besoin que nous en avons pour puiser force et courage, pour vivre en bon chrétien.

Un bon chrétien est poli et délicat, ne parlant jamais avantageusement de lui-même ni de sa famille, si ce n'est à moins d'une certaine nécessité.

Le mauvais chrétien au contraire se vante presque continuellement, et ne peut souffrir d'entendre parler en bien de quelqu'un sans trouver immédiatement quelques faits pour se faire prévaloir lui-même, ou ses parents et pour surpasser les autres; il s'estime et est tellement aveuglé qu'il ne saurait s'apercevoir que les personnes charitables ou les bons chrétiens le prennent en pitié.

En garde contre les idées fausses!

—Que voulez-vous dire par là, mon ami?

—Je veux dire. . .

—Qu'il faut être indulgent pour la jeunesse à cause de ses rapides écarts, fruits de son inexpérience et de sa fougue?. . . Alors, je suis de votre avis.

—Sans doute, mais aussi. . .

Quoi ?

—Je prétends qu'il faut se diversifier.

—Soit! si votre conscience. . .

—Et se donner du bon temps! La conscience? Si elle crie, on la fera taire.

—Ah! cette fois, non! non!

—Après tout, on aura toujours assez de pain noir à se mettre sous la dent, plus tard. Qu'on s'amuse aujourd'hui; à demain les choses sérieuses et les tristes pensées!

—Je vois! vous voulez vous affranchir de la morale, satisfaire vos passions, commettre mille sottises, pour cette seule et jolie raison que vous n'êtes pas parvenu à l'âge mûr.

—. . . .

—Je vois que vous voulez faire du jeune âge l'heure des coupables paresses, des avilissants lâchetés, des honteuses passions.

—Je vois! vous ne souffrez pas qu'on vous parle de généreux efforts, de persévérantes énergies, d'enthousiastes ardeurs!. . . vous préférez les voies banales, les chemins vulgaires, les sentiers boueux. . .

—. . . .

—Et alors, pour vous donner un petit air de petit monsieur, vous répétez—avec les blasés:—il faut que jeunesse se passe. Et à la faveur de ce grossier aphorisme, vous prétendez laisser au vice libre carrière.

—. . . .

—La jeunesse est la fleur de la vie: **Faut-il que la fleur soit gâtée pour que le fruit mûrisse?**

La jeunesse est le matin de la journée: **Faut-il que le matin soit pluvieux pour que la journée soit belle?. . .**

La jeunesse est l'heure des semailles: **Faut-il semer l'ivraie pour récolter le bon grain et la honte pour récolter l'honneur!**

La jeunesse est le premier pas sur le chemin de la vie: **Faut-il tomber dès le premier pas et se meurtrir à la première chute pour atteindre plus promptement le but?**

La jeunesse est le premier assaut sur le champ de bataille de ce monde: **Faut-il se laisser écraser d'abord et trahir son devoir et battre en retraite pour vaincre plus sûrement?**

Il faut que jeunesse se passe, dites-vous: de cette manière qui est la vôtre, elle passe, en effet, à fond de train et elle se flétrit plus vite encore, et elle se fane pour toujours! On vieillit avant l'âge, et **un jour il faut mourir.** Beau régal alors d'avoir tant ri. Il faut paraître devant Dieu: quelle sottise de se donner cet ennemi!

Retenez ceci:

Il faut que jeunesse se passe dans le travail et dans l'ordre, si vous ne voulez pas que la vieillesse se traîne dans le désordre.

...t que jeunesse se passe dans la vertu et dans l'honneur, ... pas que la vieillesse échoue dans le déshonneur.

...te anglais, Byron, écrit au matin d'une ...t stérile sanglot, me revient ...aient dormi leur ...tu

UN ROBINSON CRUSOE sous l'habit franciscain

Traduit de l'allemand par le R. P. Adalbert Lagacé, franciscain

Spécial à la Survivance

(Suite et fin)

Un ami influent

Déjà durant les premières semaines que le frère passa à Salée, les nombreux européens, de passage dans le port, apprirent à estimer hautement son caractère. Pleins d'admiration pour sa sainteté, ils se sentirent attirer à lui par son égale bonne humeur, sa bonté du coeur et sa prévenance. Il n'y avait chez lui rien de choquant, rien de brusque et il savait manifester sa piété chrétienne et conquérante devant les gens qui ne pouvaient faire autrement que de se laisser gagner.

Un de ses premiers amis dont les bienfaits devaient lui être d'une très grande utilité fût un riche marchand de Hambourg qui s'était établi au *Maroc depuis longtemps*. Il se nommait Abraham von Altona. Celui-ci était devenu l'ami intime de M. Fardé et il l'invitait souvent à sa table.

Par l'entremise et les efforts de cet honnête homme, le frère put enfin se racheter au prix de 350 florins, argent comptant. Il ne lui resta que quelque monnaie d'appoint de reste pour les besoins les plus pressants.

Bien que le frère désirât ardemment quitter au plus tôt le pays d'esclavage. il se vit contraint de rester encore longtemps en cet endroit. Son ami von Altona lui avait conseillé d'attendre l'arrivée d'un vaisseau hambourgeois qui allait à Salee, chaque année à époque fixe. C'était la voie la plus sûre, car alors ce vaisseau était le seul en état de conserver libre la route maritime.

Parmi les esclaves

Le fr. Pierre attendit et continua son travail de charpenterie, pour gagner le prix de son passage. Son bienfaiteur lui promit en outre ses habits européens, puisqu'il n'en avait plus besoin, car depuis son établissement au Maroc il se vêtait à l'oriental.

Le frère souffrit encore en silence le mal du pays, les jours, les semaines, les mois se passèrent sans qu'un navire hambourgeois fit son apparition dans le port!

Et cependant il n'avait à se plaindre de rien de particulier. Il était son propre maitre et il pouvait disposer librement de son temps. Il n'avait qu'à travailler autant qu'il le voulait et il jouissait de l'estime de dignes amis qui lui faisaient beaucoup de bien.

En outre il trouvait beaucoup d'occasions d'exercer son zèle apostolique pour la sainte foi, surtout dans les boutiques d'esclaves.

Dans sa dernière lettre, comme d'ailleurs dans toutes les précédentes, il avait demandé à son frère, de donner de ses nouvelles à ses supérieurs, de le recommander aux prières de tous ses confrères et de lui envoyer les noms de ceux qui étaient morts afin qu'il prie pour le repos de leur âme.

Retour

Le 14 sept, il reçut à Salée même une réponse à sa lettre et au commencement d'octobre 1690 il avait enfin le bonheur de quitter pour toujours ce sol africain où il avait tant souffert.

Le retour au pays était difficile et périlleux. Le vaisseau devait lutter tantôt contre les vents contraires, tantôt contre les tourbillons, et il perdit ainsi des semaines entières à louvoyer sur l'océan Atlantique avant de passer par le canal et de tomber dans la mer du Nord. Entre Calais et Donkerque il rencontra encore une violente tempête et il dut jeter l'ancre, mais cette fois, encore on en fut quitte pour la peur et le frère ne subit pas de naufrage.

Quels sentiments durent traverser son âme lorsqu'il entrevit au loin les plages de son pays natal! Maintenant il lui était encore interdit de fouler ce sol déjà si rapproché, car le vaisseau n'abordait pas dans les ports de Belgique ou des provinces unies, mais il naviguait directement vers Hambourg.

Durant le long et pénible voyage, le frère n'était pas resté inactif. Comme au cours de ses premiers voyages, il donna des conférences et des causeries sur les différences de doctrines. Et encore cette fois il eut la consolation de convertir bon nombre de luthériens, marins ou voyageurs. Vers la fin de décembre, le navire se trouvait devant l'embouchure de l'Elbe.

Le frère éprouva encore une contrariété. Il s'éleva un vent violent qui rendit impossible la montée de la rivière.

On jeta l'ancre à 20 heures de Hambourg à Dithmarschen. Le frère se rendit à terre avec quelques autres passagers et arriva dans la ville de Hansa.

De là il écrivit sa dernière lettre et se hâta vers Bremen pour monter sur le navire devant lever l'ancre pour la Hollande. Puis enfin il mit le pied à Gent après une absence de plus de quatre ans.

Puisque les lettres du fr. Pierre furent presque exclusivement nos sources d'information, notre récit se terminera ici.

Epuisé par les fatigues excessives de ses aventures, il mourut l'année suivante au cours d'un voyage à Aachen.

Une lettre circulaire en latin et en flamand, qui nous a été conservée, communique la nouvelle de la mort de l'héroïque religieux, survenue le 16 juin 1691.

La figure simple mais profondément sympathique de l'humble religieux est un exemple typique de l'héroïque sacrifice de ces héraults de l'Evangile de notre sainte Eglise.

FIN

Pour les femmes

COMMENT LA FEMME PEUT AIDER SON MARI

Ce n'est pas par fantaisie qu'une compagne a été donnée à l'homme, et en se mariant, la femme ne doit pas croire qu'on la choisit tout simplement pour la mettre sur un piédestal, afin de la mieux admirer.

L'homme se choisit une compagne pour l'aider.

Il faut donc que la femme aide son mari. Mais, comment peut-elle l'aider?

Les moyens en sont multiples et le genre de vie de chacun les multiple chaque jour.

En tout premier lieu la femme aidera son mari en étant bonne.

Bonne, il faut qu'elle le soit, si elle veut mener à bien sa tâche. La femme doit être bonne, afin de supporter patiemment les défauts de celui à qui elle donne sa foi; afin de lui aider à combattre ses défauts et à les corriger.

Si elle est bonne, elle trouvera dans son coeur les mots qui réconfortent et consolent. L'homme est faible dans l'épreuve, vous le savez toutes, mesdames, pour l'avoir constaté plus d'une fois; c'est alors qu'il lui faut l'appui de la femme, de cet être fragile et fort tout à la fois et dont le courage augmente à mesure qu'augmentent les malheurs. La femme ne rudoiera pas son mari dans les moments difficiles; elle ne le ridiculisera pas si son courage n'est pas à la hauteur des événements; au contraire, elle l'encouragera, le fortifiera par ses paroles et ses exemples.

La femme sera bonne aussi afin de ...ir les chutes de son compagnon ...cher de glisser sur les ...ereuses où il peut s'en-

...t ainsi, n'est-ce pas aider ... la plus précieuse façon? ... voulu que la femme ... vie,

En se mariant, elle accepte d'être la gardienne du foyer de celui dont elle porte le nom. Mais elle doit être véritablement gardienne en administrant son intérieur d'une manière sage et pratique. C'est là, au foyer, que la femme peut aider son mari de la façon la plus appréciable qui soit.

Pour aider son mari, la femme fera fructifier le travail de celui-ci. Elle travaillera elle-même, elle économisera, elle saura faire taire ses petits caprices. Elle sera une ménagère accomplie, une femme esclave de son devoir. Elle épargnera dans la nourriture et le vêtement. Elle saura utiliser les choses qui, dans beaucoup de foyers, se perdent. Elle fera de jolies choses de petits riens que parfois l'on dédaigne et jette. Elle confectionnera de ses mains ses vêtements et ceux de ses enfants, économisant ainsi des montants fort respectables. Elle s'initiera à soigner son monde lorsque survient un petit malaise à celui-ci ou à celui-là, sans avoir recours au médecin. Les visites du médecin coûtent cher. La note qu'il présente saute parfois aux yeux et souvent grève le budget.

La femme aidera son mari en sachant se contenter d'une vie simple, si celui-ci ne peut lui en offrir une luxueuse.

En ne désirant pas des choses qui l'obligeraient à contracter des dettes.

Elle aidera son mari en lui constituant un foyer prospère, propre et riant, où il pourra trouver la paix avec le bonheur; un foyer où il aimera se reposer et qu'il ne quittera qu'à regret.

Elle le gardera ainsi bien à elle et en le gardant pour elle seule, elle le préservera de bien des chutes et des déboires.

Si son mari est un agriculteur, la ...vera un champ plus vaste ...rtains tra-

de ses soins et de sa délicatesse et les autres petits animaux préfèrent sa douceur à la brusquerie de l'homme.

Elles ne sont pas si "bêtes" qu'on le dit, ces créatures de Dieu; leur instinct les fait vite s'attacher à la main qui les accueille avec douceur et s'éloigner de celle qui les rudoie.

Chez un cultivateur, c'est donc la femme qui doit s'occuper de la bassecour et du jardin. Si, en cela, elle refuse sa coopération, elle refuse d'aider son mari dans le domaine qui lui convient particulièrement.

La femme peut encore aider son mari en l'aidant dans un travail pressant lorsque ce travail n'est pas audessus de ses forces.

En le conseillant lorsqu'il s'embrouille; en prenant elle-même l'initiative d'un effort qui lui coûte trop.

Il faut, pour cela, qu'elle ne soit pas trop revêche et qu'on puisse réclamer son concours. Mais il ne faut pas non plus que son mari abuse de sa bonne volonté. Si la chose arrive, elle doit être ferme et ne pas céder car, si elle a le devoir d'aider son mari, elle a aussi celui de protéger sa santé et, si elle est mère, de se conserver à ses enfants.

Enfin, il y a mille manières, pour une femme, d'aider son mari. Chaque jour lui en fait découvrir de nouvelles.

Pour que la vie de famille soit agréable, il faut que chacun y mette du sien sans lésiner et sans arrière-pensée. Et comme la femme est la grande conciliatrice du genre humain, c'est à elle d'indiquer le chemin.

—oOo—

Les droits de la femme

O féminisme que de folies furent commises en ton nom, semble-t-il parfois!. . .

De hautes personnalités féminines, de prudentes moralistes comme Anne Lampérière, rédactrice du journal "Le Temps", Colette Yver, l'auteur de romans remarquables, furent de cet avis.

La vie est dure, la vie est triste et que de femmes sont obligées d'assumer de rudes tâches pour assurer leur subsistance aujourd'hui.

Marie Desaismes, Jeanne Schmahl des avant-courrières du féminisme intégral prôné ensuite par de modernes Bradmantes n'avaient pas du tout souhaité cet aboutissement à leurs doléances et à leurs efforts.

Elles firent triompher de justes lois en faveur de l'émancipation économique de la femme française qui peut disposer de son salaire, et être tutrice de ses enfants.

Le législateur lui offrit galamment comme un bouquet de fête, quelques lois équitables.

D'ailleurs, des anecdotes pitoyables et apitoyantes appuyaient les demandes des féministes.

Tel ivrogne buvait au cabaret les gains hebdomadaires de son épouse. Un autre vendit pour se désaltérer le mobilier de sa petite famille.

Ces écarts de conduite racontés avec à-propos par la Fronde et les frondeuses, servirent de tremplin à la cause féministe qui remporta ses premières victoires.

Et désormais, il fut davantage question des droits de la femme, moins de ses devoirs; l'opinion se répandit que, dédaigneuse des courtoisies et des égards dû à son sexe en raison de sa magnifique mission maternelle, elle vivait heureuse et honorée sans le moindre secours et avantage.

Les femmes excluses de toute cellule familiale sont employées à des travaux au-dessus de leurs forces, elles acquittent de lourds impôts, sont exploitées parfois.

Comme la nature n'a pas prévu pour elles l'esclavage du labeur constant et dur, la santé flanche même et surtout chez les plus énergiques.

Encore une fois, les féministes s'emparent de ces affreux calvaires, fruits amers de l'émancipation économique pour réclamer le droit de voter et de légiférer.

Pour les femmes simples, celles qui accomplissent des besognes meurtrières d'amour et de fécondité, il leur semblerait délicieux d'abdiquer tout grand projet féministe pour rester dans la maison de leur mari et y élever des bambins.

Aimer, pouponner, cuisiner, c'est l'idéal d'une majorité importante plus riche encore de mamans et de ménagères que de savantes.

Elles échangent volontiers les droits les plus magnifiques contre d'aimables devoirs qui sont les plus beaux présents de la nature des sociétés et des hommes aux femmes de tous les temps.

Amour, mariage, maternité; voici les rêves, les désirs, les buts des femmes françaises, dans toutes les classes de notre société bousculée par des utopies généreuses aux réalisations infiniment dangereuses pour l'avenir de notre pays.

—oOo—

Conversion de Lord Clonmore

LONDRES.—Lord Clonmore, fils aîné du marquis de Wicklow et petit-fils du duc d'Abercorn, vient de se convertir à la religion catholique. Agé de vingt-neuf ans, le jeune lord anglais était jusqu'à présent vicaire—curate—à la paroisse protestante de ...Marie de Somers Town, l'un ...plus pauvres de

Comment nettoyer les fourrues

Fourrures blanches

Pour l'hermine et les fourrures blanches, on peut se servir d'une bouillie faite en délayant du plâtre fin dans l'essence de térébenthine. On barbouille bien toute la fourrure, côté poils, avec le mélange et on laisse sécher. Il suffit ensuite de secouer fortement, pour enlever tout le plâtre ayant absorbé la crasse. Il est bon, finalement, pour donner du brillant, de saupoudrer avec du talc, puis de battre et de secouer de nouveau. On peut aussi employer la magnésie calcinée ou la craie. On fait alors disparaître la matière employée en battant la fourrure à la baguette, puis, à l'aide d'une brosse, on redresse doucement les poils. L'hermine se nettoie encore en la lavant dans l'essence minérale. On la frotte à contre-sens, puis on la laisse évaporer à l'air. Une fois sèche, on la frotte en tous sens avec de la poudre de talc.

Fourrures claires

Etendre la fourrure sur une table et la frotter d'abord avec du son humecté d'eau chaude, en se servant d'une flanelle. Frotter ensuite avec du son sec, au moyen d'un tampon de mousseline, puis avec de la magnésie. Brosser vivement, toujours dans le sens du poil. Quelques personnes remplacent le son sec par de la farine.

Fourrures sombres

On peut les nettoyer avec du son, comme les fourrures claires, ou employer la sciure fine de cèdre ou d'acajou qu'on peut se procurer chez les fourreurs. On étale alors les peaux sur une table, poils en dessus, et on frotte avec la sciure prise par poignées, sans craindre de frotter ni d'épargner la poudre. On place finalement la peau, poils en dessous, sur plusieurs épaisseurs de tissus et on bat avec des baguettes, en secouant de temps en temps.

Si les fourrures ont été mouillées, il faut les étendre sur une table, puis les saupoudrer entièrement d'acide borique qu'on laisse ainsi toute la nuit. Le lendemain matin, l'acide borique a complètement fait disparaître l'eau et la poussière qui s'étaient fixées à la fourrure; brosser celle-ci alors avec une brosse douce en suivant le sens des poils pour lui rendre tout son brillant.

—oOo—

Le devoir

Ce qui importe surtout sur la terre n'est-ce pas d'aller droit son chemin, en faisant tout son devoir. . .?

Le **devoir,** ce mot austère que l'on évite de prononcer et que trop souvent l'on écarte de sa pensée, comme de sa vie.

Et pourtant c'est lui le **devoir,** qu'il importe de connaître plus que toutes les sciences; qu'il faut aimer plus que toutes les amours; qu'il faut observer mieux que toutes les étiquettes; qu'il faut entretenir plus que toutes les relations diplomatiques qu'il faut garder avec un soin plus jaloux que l'or, car c'est lui qui est le passe-port exigé pour le ciel. Ce sont ses petites obligations comme ses grandes responsabilités qu'il ne faut pas négliger, mais amasser, pierre à pierre, afin d'en construire le palais étoilé où notre âme doit aller un jour s'installer en permanence.

Nous passons notre vie à chercher le bien-être, ce que nous appelons le bonheur. Notre coeur, comme un oiseau volage butine de parterre en parterre, de fleur en fleur, afin d'en écarter toutes les épines, d'en respirer tous les parfums.

Nous ne reculons devant aucune fatigue, dès que celle-ci doit nous apporter la réalisation d'une joie, d'un bénéfice, d'un succès. Nous nous donnons bien du mal à élever dans le château de nos illusions des idoles que nous entourons d'un rempart de soins minutieux, afin d'empêcher que cet intrus qui se nomme: le "mal des réalités" ne vienne terrasser nos petits dieux entretenus à grands frais, souvent même aux dépens du trésor du devoir d'état.

Des illusions, il n'y a pas qu'à vingt ans que l'homme en cultive au parterre de son coeur; celles-là ne sont pas malignes, qui ne reposent que sur des rêves d'enfants, celles qui prennent toute notre vie, et qui bandent en quelque sorte les yeux de l'âme, en l'aveuglant sur le vrai sens du devoir, sont les plus dangereuses, parce que ce sont elles qui s'emparent, comme des ravisseuses, des meilleurs instants de la vie; qui empêchent l'âme de penser sérieusement et de regarder de temps en temps par delà les murs de la terre, haut vers le ciel, pour s'assurer s'il ne manque pas de pierres dans la construction de la demeure que l'on désire occuper éternellement.

Fleurette de Givre.

—oOo—

Court et bon

Fin de dialogue entre une humble religieuse et une dame protestante:

—Eh! ma soeur, vous parlez souvent de mauvais protestants. Croyez-vous donc qu'il n'y ait pas de mauvais catholiques?

—Hélas, madame, nous ne le savons que trop!. . . Car, s'il n'y avait pas eu de mauvais catholiques, le protestantisme n'aurait pas eu de fondateurs.

Lisez et faites lire *La Survivance*

La femme en Chine

En aucun pays du monde—pas même dans l'Orient musulman, où les lois de Mahomet étaient pourtant si dures pour elle—la femme n'a été de tout temps, plus maltraitée qu'en Chine. Confucius fut encore plus misigyne que le Prophète. Et ce n'est pas peu dire.

Il considère la femme comme un être "sept fois impur" et la relègue au dernier rang des utilités sociales. Aussi, la naissance d'une fille était-elle généralement considérée comme une humiliation et un déshonneur pour la famille.

La jeune fille vivait enfermée dans la maison de ses parents, occupée exclusivement des soins du ménage, traitée par tout le monde, et surtout par ses frères, comme une servante. Les plaisirs et les distractions de son âge lui étaient à peu près inconnus. Toute son instruction consistait à savoir manier l'aiguille.

Autrefois on ne lui apprenait même pas à lire et à écrire. Il n'y avait pour elle aucune école. Ce n'est guère que depuis 1900 qu'on a commencé, dans certaines provinces, à ouvrir des maisons d'éducation pour les petites Chinoises. Et ce n'est qu'en 1903 qu'un rescrit de l'impératrice Tsou-Hsi invita les pères et les mères à ne plus déformer les pieds de leurs filles.

Quant au mariage, il va sans dire que la jeune Chinoise devait subir celui que lui imposaient ses parents. Et c'était une nouvelle servitude qui l'attendait au logis de son époux.

Rien ne caractérise mieux la condition de la femme en Chine que ce trait rapporté par le Père Huc, un missionnaire qui séjourna longtemps dans l'Empire du Milieu.

Le Père Huc, un jour, essaya d'expliquer à un mandarin que les femmes elles aussi pouvaient espérer au paradis. Le mandarin faillit étouffer tant il riait à l'idée que sa femme avait une âme.

—Je vais rentrer chez moi, dit-il au Père Huc; j'apprendrai à ma femme qu'elle a une âme; et je vous assure qu'elle en sera fort étonnée.

Eh bien, c'est fini de tout cela. Le nouveau code chinois vient d'entrer en vigueur. Il accorde à la femme les mêmes droits qu'à l'homme. Elle a le droit de recueillir l'héritage de son père; le droit de choisir son époux; le droit même de divorcer si elle ne s'entend pas avec lui.

Vous verrez qu'un de ces prochains jours, elle aura le droit de voter. . .

Jean LECOQ.

—oOo—

La beauté du sacrifice

A l'âge de trois ans, Marie quitte ses parents pout entrer au Temple. Ces premiers pas nous étonnent, et nous sommes tout d'abord sans parole devant l'incompréhensible énergie que déploie cette petite enfant. Pourquoi?. . . Nous ne savons pas, on ne nous a rien dit, et Marie n'a point parlé. Mais quel qu'ait été le motif de cette entrée, nous pouvons assurer que la séparation ne s'est pas faite sans sacrifice de part et d'autre.

Le sacrifice est à l'origine de tout ce qui est grand; et depuis le Calvaire, il est à la fin de tout: assurément même. Marie en avait l'instinct: assurément même, la plénitude de son intelligence si pure et si éclairée, lui en montrait toute l'économie et toute la valeur. . . Et elle quitte tout pour aller s'enfermer dans le Temple, comptant peut-être y rester toute sa vie, oubliée, ignorée des hommes. . . mais aimant Dieu plus que toutes les choses qu'elle connaissait alors; et cela suffisait à son coeur qui pratiquait ainsi le très simple et très profond acte de charité:—"Mon Dieu, je vous aime de tout mon coeur. . ."

C'est déjà une preuve de sagesse et de singulière maturité que de savoir donner à Dieu le peu qu'il nous demande à chaque heure; aujourd'hui est le père de demain, et nous ne serons saints plus tard que si nous avons essayé de l'être à présent.

Père PERROY, S.J.

Choses du Japon

Tokio, capitale du Japon depuis 1868, compte 2 millions d'habitants. C'est une vaste agglomération d'une superficie presque double de celle de Paris, à travers laquelle courent d'innombrables canaux.

Le voyageur qui débarque à Tokio est assailli au sortir de la gare par les innombrables djirinkishas, pousse-pousse, qui se disputent sa clientèle. Il y a bien des trams électriques, mais ils sont surtout utilisés par les pauvres gens. Les Européens ne les emploient guère.

Tokio présente de nombreux contrastes. Dans le quartier de Tsukiji, par exemple, ce ne sont qu'hôtels et palaces, qui feraient bonne figure à Paris ou à Londres. Les principales banques, les ministères, les églises, y sont rassemblés.

Plus loin, le touriste croit se trouver dans un misérable village. Ce ne sont que rues étroites et bourbeuses, flanquées de ces cases minuscules en bambou et en papier. Elles brûlent souvent. Ce qui n'est que demi-mal, car à chaque nouvel incendie, la municipalité en profite pour exécuter de nombreuses expropriations et agrandir et élargir les voies. De plus en plus, d'ailleurs, l'on construit des maisons en pierres ou briques moins vulnérables à l'incendie, mais que les tremblements de terre, par contre, lézardent et abattent. Seul, le ciment armé paraît convenir à cette cité, toujours secouée par les séismes.

La caractéristique de Tokio, celle qui frappe le plus l'étranger, ce sont les innombrables fils télégraphiques et téléphoniques qui sillonnent ses rues. . . Certains poteaux en supportent des centaines!

Une autre caractéristique de la capitale du Japon, plus gracieuse celle-là, ce sont ses cerisiers. Les innombrables avenues de Tokio sont plantées de ces arbres fruitiers. Au printemps, pendant les mois d'avril et de mai, les promeneurs ne se lassent pas d'admirer les arbres en fleurs. . .

Et puis, des parcs avec des cèdres et des érables géants qui voisinent avec des arbres nains; des parcs où se dissimulent de somptueuses pagodes rouge et or; où les ponts de pierre en dos d'âne et les ponts de bois sur pilotis enjambent de ravissantes rivières parsemées de lotus et toutes bruissantes d'une armée de canards multicolores.

—oOo—

Le libéralisme économique

Dans une conférence récente sur la crise économique un jeune professeur d'Université vient de préconiser comme grand remède le **libéralisme économique**, si vigoureusement condamné par les Encycliques **Rerum Novarum** et **Quadragesimo Anno.**

L'ingérence de l'Etat dans les affaires privées serait, d'après ce conférencier, une des causes principales du malaise actuel. Cette opinion n'est pas tout à fait nouvelle. Un groupe de patrons français la lançait, il y a quelques mois, dans le public. Elle a fait, on le voit, des adeptes jusque chez nous. Mais peut-on l'appuyer sur quelques raisons sérieuses. En attendant qu'on nous les donne, il pourra être utile de lire cette mise en garde que publie l'**Ami du Clergé** dans sa Chronique sociale du 8 janvier dernier: "Nous pensons qu'après l'encyclique un catholique fera sagement de n'accueillir qu'avec une prudente réserve certaines informations et suggestions lancées dans l'opinion par une presse soumise encore aux influences libérales, étroitement dépendante du "Capitalisme vicié."

"N'en aurait-on pas un exemple dans la récente déclaration de **l'Union des Syndicats patronaux des industries textiles**? (Paris, 21 novembre 1931). Que les dirigeants de ces industries se concertent entre eux sur les meilleurs moyens de remédier à la crise qui les touche si durement, rien de mieux. Qu'ils donnent leur préférence à une technique économique, c'est leur droit, pourvu qu'ils le fassent en tenant compte de toutes les exigences de la loi morale. Or, nous ne sommes pas sûrs qu'ils l'aient fait. Etait-il équitable d'insinuer (pour ne pas dire plus) que la crise économique aurait été causée par le développement de la législation sociale? L'explication était assez inattendue. Car enfin, nul n'ignore que la crise est caractérisée par une surproduction absolument anormale qu'une consommation même artificiellement excitée n'arrive plus à absorber. Pourquoi, pendant qu'on y était, n'avoir pas proposé bravement de reporter de 8 à 10 heures la journée de travail pour réduire la production et de diminuer les salaires pour accroître les possibilités d'achat des ouvriers et faire d'eux de plus utiles consommateurs? Mauvaises plaisanteries que tout cela, et en matière assez grave, hélas, pour qu'on en traite sérieusement. Il est trop évident pour tous que les grands responsables sont ceux qui, ayant la direction de l'économic n'ont su ni prévoir ni organiser. Les techniciens du Capitalisme feront bien de se montrer modestes, et, s'ils sont catholiques, de lire et méditer attentivement **Quadagesimo Anno.**"—

L'Ecole Sociale Populaire.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français de l'Alberta

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Histoire politique et religieuse des Slaves qui nous entourent

Ecrit spécialement pour la "Survivance"

(Suite)

L'Ukraine passe à un autre maître

Un pays indépendant, entouré d'ennemis, a besoin, pour se maintenir de confier son gouvernement à des mains habiles.

L'Ukraine eut d'abord cette bonne fortune de trouver un homme capable de mener à bien la tâche qu'on lui confia. Chmelnyzkyi négocia avec tous les peuples circonvoisins, avec les Polonais, les Transylvaniens, les Suédois, les Turcs, les Russes et en 1654, il conclut le traité de Pereyslav, qui reconnaissait à l'Ukraine une complète autonomie, l'existence légale de l'organisation cosaque, le droit pour l'hetman de mener une politique étrangère indépendante.

L'armée devait rester sous la suzeraineté de la Russie.

Malheureusement la Russie ne respecta pas longtemps ce traité. La forme démocratique du gouvernement ukrainien si détestée de l'aristocratie polonaise, était encore plus une abomination aux yeux des Russes.

Pendant un siècle, ils s'employèrent à démembrer l'Ukraine, comme ils firent de la Pologne. L'autonomie de l'Ukraine devint graduellement un vain mot.

En 1667, elle n'existait déjà plus comme nation et le peuple n'était qu'une population de serfs.

La Russie ne s'arrêta pas à cette domination tyrannique, mais au XVIIème siècle, elle inaugura une politique de rigide répression tendant à faire disparaître la langue, les coutumes et l'idéal de vie des Ukrainiens.

L'usage de la langue fut prohibée dès 1680 et en 1720 l'on défendit d'imprimer en ukrainien. Les écoles furent fermées.

On introduisit de force la langue russe que peu de gens comprenaient. Cette mesure fit monter considérablement le nombre des analphabètes.

L'Eglise ukrainienne orthodoxe fut complètement russifiée. L'Eglise des grecs unis fut supprimée. Une des conséquences de la russification de l'Eglise ukrainienne fut l'apparition de la secte appelée: Stunda, sorte de dénomination baptiste qui fit de grands progrès en Ukraine.

Vers l'indépendance

Les Ukrainiens placés sous la domination de l'Autriche furent moins persécutés. Vers le milieu du XIXème siècle le gouvernement autrichien adopta une nouvelle attitude envers les Ruthènes. Il encouragea leur mouvement d'indépendance et les unit à leurs frères, Petits Russes de Russie.

A cette fin on intensifia la propagande de la littérature ukrainienne.

En 1902 les Ruthènes firent pression pour constituer la Galicie orientale en Province ukrainienne séparée.

La révolution russe de 1905 accentua ce mouvement d'indépendance qui se développait au préjudice des Polonais. Au commencement de la guerre européenne, les Russes envahirent la Galicie et commencèrent la russification du territoire.

Les années suivantes, les armées austro-allemandes chassèrent les Russes de la Galicie et appuyèrent le mouvement national polonais. Ce dernier événement alarma les Ukrainiens qui avivèrent leur lutte pour l'indépendance. La révolution russe de 1917 qui balaya la dynastie des Romanoff et causa le trouble dans le monde slave donna à l'Ukraine l'occasion de se déclarer enfin indépendante.

Le bolchevisme ukrainien

L'Ukraine, dès les premiers jours de son indépendance rencontra son éternel ennemi plus menaçant que jamais sous les dehors les plus terrifiants, le bolchevisme russe.

Au début l'Ukraine combattit cette marée montante du bolchevisme avec succès sous la direction du général Kaledin et avec l'aide des cosaques.

En déc. 1917 Trotzky envoya à l'Ukraine un ultimatum menaçant que l'on mettrait à exécution si elle empêchait l'action des forces bolcheviques.

La Roda répondit qu'elle ne pouvait tolérer des éléments bolcheviques dans le gouvernement national.

Cela se passait au temps où les Ukrainiens avaient à lutter contre les Polonais sur le territoire de la Galicie.

Finalement les armées bolcheviques se jetèrent sur Odessa; tuèrent, volèrent et répandirent la désolation sur leur passage. La loi bolchevique fut introduite en Ukraine.

Entretemps la conférence de la paix terminait les hostilités entre Ukraine et Pologne, en unissant des milliers d'Ukrainiens à la Pologne et à la Czechoslovaquie en Galicie, dans le but de créer une barrière entre l'Allemagne et la Russie.

En avril 1919, l'Ukraine céda la Galicie orientale à la Pologne et en septembre, le général anti-bolchevique Denikine reprit Kiev.

Malheureusement deux mois plus tard Kiev tombait de nouveau aux mains des Soviets.

Le nouveau gouvernement fut établi en 1920 et par le traité de Riga —19 mars 1921—l'indépendance de l'Ukraine fut reconnue par la Russie et la Pologne.

Cette reconnaissance de l'indépendance de l'Ukraine par la Russie, qui étonne d'abord s'explique ainsi:

Lorsque les bolchéviks entreprirent une guerre atroce contre l'Ukraine, ils constatèrent que la population ukrainienne se soulevait contre l'armée d'occupation et qu'il leur fallait réprimer sans cesse des insurrections sanglantes. Il comprirent alors la nécessité de tenir compte de l'esprit patriotique en Ukraine. C'est pourquoi les Soviets décidèrent de laisser subsister un Etat Ukrainien, mais ils en changèrent la nature en lui imposant par force la forme de gouvernement soviétique.

C'est ainsi que l'on vit apparaître en 1918 le "Gouvernement des commissaires du peuple de la République Soviétique Socialiste Ukrainienne" résidant à Moscou même.

Après l'occupation de l'Ukraine par les bolchéviks moscovites — 1920 — Ceux-ci maintinrent le "gouvernement ou République Soviétique Ukrainienne" qui établit des représentants diplomatiques et consulaires dans la plupart des pays où les gouvernements des Soviets étaient reconnus. De telles représentations ukrainiennes soviétique furent instituées à Berlin, en Autriche, en Pologne et ailleurs.

Le gouvernement ukrainien soviétique signa plusieurs traités internationaux, comme celui de Riga —1921—conclu entre la Pologne, la Russie et l'Ukraine, celui conclu entre l'Allemagne et l'Ukraine Soviétique, celui d'Angora—1922—entre l'Ukraine et la Turquie qui déclarait reconnaître la République soviétique ukrainienne en tant qu'Etat indépendant et souverain.

Lorsque les troupes rouges finirent par occuper l'Ukraine, le gouvernement de la République démocratique d'Ukraine et son armée dut quitter le pays, mais l'on estime à 2 millions le nombre des victimes du bolchévisme.

L'émigration ukrainienne

L'émigration ukrainienne se compose donc en grande partie d'anciens soldats, officiers et fonctionnaires d'Etat.

Aujourd'hui les réfugiés ukrainiens sont établis pour la plupart dans les pays qui sont proches de l'Ukraine: la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Turquie, la Yougoslavie.

Il y en a un grand nombre en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Chine, en Amérique.

On ne peut établir exactement le nombre total des réfugiés. Cependant, il est moins élevé qu'on ne le croit.

"On peut dire sans exagération qu'il peut atteindre une centaine de mille," dit M. H. Kassenko, secrétaire général du Haut conseil des Emigrés ukrainiens.

L'Ukraine religieuse

Comme nous l'avons dit, les Ukrainiens se convertirent au catholicisme en 988 sous le roi S. Vladimir et ils adoptèrent le rite grec au temps où Constantinople était encore unie à Rome. Mais ce rite vénérable, ils le modifièrent au cours des siècles en acceptant les latinismes liturgiques.

Le grand schisme d'Orient en 1054 n'entraina pas l'Ukraine qui resta catholique encore pendant un siècle. Mais elle devint schismatique vers le milieu du XIIème siècle.

En 1595 l'Eglise ukrainienne entière fit son adhésion à Rome avec son métropolite de Kiev. Deux diocèses seulement—Lemberg et Przemysl—différèrent jusqu'en 1720 leur soumission au pape.

L'on connait le sort de cette Eglise, pendant les siècles d'oppression russe et étrangère.

Les Ukrainiens qui furent les mieux favorisés dans leur liberté d'action religieuse, furent ceux de Galicie, et ce sont précisément ceux-là qui ont émigré en masse au Canada.

Ces catholiques slaves seraient au nombre de 300,000 en notre pays. La grande majorité sont établis en Alberta, Saskatchewan et Manitoba.

R. P. LAGACE, O.F.M.

(A suivre)

Çà et là

La fusée postale

Alors que jadis des siècles s'écoulaient sans apporter à nos habitudes le moindre trouble, voilà qu'on abreuve notre brève existence de nouveautés successives, sans nous laisser le temps de les assimiler. Aussi, à l'exemple de ce médecin conseillant à son malade de profiter d'un remède "pendant qu'il guérit encore", nous serions tentés—loin de reprocher aux savants de ne pas produire suffisamment—de leur dire: "Laissez-nous jouir en paix de vos inventions tant que nous en sommes satisfaits!"

Mais êtes-vous satisfait du trafic postal international? Lisez cette dépêche: "On mande de Berlin que le premier lancement de fusée postale avec l'appareil construit par l'ingénieur Tilling aura lieu sur l'île de Wangeroog, dans la mer du Nord, entre le 6 et le 20 février. Si ces essais sont satisfaisants, une tentative sera faite en vue de lancer une fusée postale à destination de l'Angleterre."

Evidemment, les inventeurs nous réservent un avenir assez troublant. —(Figaro)

—oOo—

A l'Université de Toronto

TORONTO.—Les salaires du personnel de l'Université de Toronto seront réduits à partir du premier mars, a-t-il été annoncé à l'issue d'une assemblée du bureau des directeurs de l'Université.

—oOo—

Les ouvriers chinois

"La Chine est un pays charmant", chantait-on jadis sur la musique de Bazin dans une opérette de Labiche. Pas en ce moment en tout cas, pour les habitants du littoral, et à aucun moment pour les ouvriers qui sont l'objet d'une exploitation éhontée de la part des industriels et des négociants autochtones.

Ainsi les coolies qui à Tselintsin, sur le Muho, affluent du Fleuve Bleu, travaillent à l'extraction du sel reçoivent un salaire de trois dollars par mois, avec lesquels ils doivent se loger, se nourrir et nourrir leur femme et leurs enfants et s'habiller. Il est vrai que pour faire des économies ils vont tout nus et habitent en tas de vieux batcaux amarrés au bord du Muho. Ils meurent tous très jeunes étant complètement épuisés à trente ans par ce travail intensif et ces privations de tous genres.

Et dire qu'il y en a beaucoup, parmi eux, qui espèrent une amélioration de leur sort, du régime communiste!

—oOo—

Une jeune sourde et muette docteur ès-lettres

Sourde et muette, Mlle Suzanne Lavaud présentait l'autre jour en Sorbonne, à un jury que présidait M. Baldensperger, assisté de MM. Gaiffe et Mouret, une thèse sur **Marie Lenéru et son théâtre**, puis deux travaux complémentaires consacrés, l'un à la duchesse de Duras, l'autre à l'Ellénore.

Mme Lavaud, directrice du lycée Victor-Duruy, répétait à sa fille les questions des examinateurs. Et Mlle Lavaud répondait nettement en présentant des arguments d'une solide clarté. M. Gaiffe a lu les pages dans lesquelles l'apologiste de Marie Lenéru a analysé la vie intérieure de l'auteur des **Affranchis**, qui était sourde, elle aussi. Et cette lecture fit naître une grande émotion dans l'assistance.

Les trois juges décernèrent à Mlle Suzanne Lavaud, avec le titre si envié de docteur, la mention très honorable. Le président ajouta: "Marie Lenéru avait une belle âme, et vous aussi, mademoiselle." L'auditoire tout entier fit à Mlle Lavaud une belle ovation.—J. L.

—oOo—

La bière dans l'antiquité

Les anciens buvaient-ils de la bière? Ils en buvaient. Un savant archéologue suisse, le Dr Enbelberthaber, qui a fait de longs voyages d'études en Mésopotamie, a découvert que dans ce pays, cinq mille ans avant J.-C., il y avait des brasseries où la bière était fabriquée scientifiquement en grande quantité.

Il y eut aussi de grandes brasseries en Egypte du temps des Pharaons. Ramsès raconte dans une inscription que la brasserie royale avait livré dans une année 466,308 cruches de bière aux prêtres et aux prêtresses du Temple.

Chaque Egyptien recevait une ration quotidienne de pain et de bière.

On fabriquait même en Syrie et en Babylonie de la bière d'exportation. Les brasseurs de cette époque n'ignoraient pas plus que les brasseurs contemporains que cette bière doit être très alcoolisée pour supporter, sans se dégrader, les voyages prolongés qu'on lui imposait.

L'auto

L'auto n'est pas seulement la part des classes dites privilégiées. Comme elle est devenue l'indispensable et l'essentielle, il y en a qui sont aujourd'hui d'un extrême bon marché. Professionnels, hommes d'affaires, commerçants font reposer sur ce précieux auxiliaire une grande part de leur succès. Les gens de la campagne en font souvent, eux, double emploi. Ils s'en servent pour leurs affaires et pour la promenade. Les dernières statistiques démontrent en effet que les ruraux sont dans l'ordre professionnel les plus nombreux à se servir de l'auto. Ces statistiques donnent en effet aux professionnels 133,564 voitures, aux cultivateurs 25,768, aux industriels 23,509, aux négociants 65,601, aux compagnies de transport 13,000, aux autres groupes professionnels 21,914, aux gens sans désignation professionnelle 13,129. Montréal compte—en circulation—65,321 voitures. A-t-on idée de la fortune que cela représente? A-t-on idée de l'importance que prend l'automobilisme, dans notre vie économique, de l'activité et des ressources qu'elle crée dans le monde des artisans?

Le communisme en diminution

PARIS.—Les effectifs des Syndicats communistes sont en voie de régression en France. Ils ont perdu, en deux ou trois ans, le tiers de leurs adhérents, soit 100,000 environ.

Les chefs des minoritaires ont été convoqués à Moscou, mais se sont montrés irréductibles et se refusent à l'obéissance passive.

Ces faits montrent le bon sens des ouvriers français.

—oOo—

Au temps de Nabuchodonosor

Une exploratrice suisse bien connue vient de faire une conférence au Musée d'art et d'histoire de Genève sur la "vie d'un financier de Babylone au temps de Nabuchodonosor".

Les financiers de cette époque étaient généralement des prêtres. Ils remplissaient le rôle de banquiers; les temples servaient de coffres-forts. L'intérêt qu'ils prenaient pour les prêts d'argent était très élevé; de nos jours on le qualifierait d'usuraire. Le code d'Hammourabi, en effet, autorisait les prêteurs à prelever 20% pour les prêts d'argent et 30% pour les prêts en nature. On connaissait déjà, en ce temps-là, les hypothèques, les sociétés en commandite et par actions, les spéculations en bourse de tous genres, etc. . .

Nous n'avons rien inventé.

—oOo—

Tradition royale

L'Angleterre offre ceci de particulier que, tout en donnant parfois l'exemple de réformes hardies—lesquelles déconcertent souvent à première vue—elle garde jalousement des traditions qui l'associent aux coutumes les plus touchantes et les plus pittoresques du passé. C'est ainsi que le roi George, par un geste renouvelé d'une ancienne habitude de ses ancêtres, vient d'évoquer une page de l'enfance du Christ: la présentation de l'or, de l'encens et de la myrrhe par les Rois Mages à Bethléem.

En la chapelle du palais de Saint-James, où habite le prince de Galles, le commodore Greig et le vice-amiral Bromley sont venus en grande cérémonie—escortés des Yeomen de la garde—déposer sur le maître-autel, au nom du roi, un écrin revêtu d'écarlate contenant les mêmes dons offerts autrefois au divin Enfant.

Trois fois, en se dirigeant vers l'autel, les représentants du souverain s'arrêtèrent et fléchirent le genou jusqu'au sol. Après quoi, ils allèrent s'agenouiller devant l'endroit où furent placés les présents.

Tous les ans, au 1er janvier, pareille cérémonie se déroule soit à Londres, soit à Windsor. C'est la façon dont le roi salue la nouvelle année. Bien qu'appartenant à la religion réformée, il ne rappelle pas moins par là qu'il est un des défenseurs de la foi chrétienne. Il a hérité ce titre avec la couronne britannique et montre qu'il en pratique l'enseignement. —L. F.

—oOo—

POPULATION DE L'EGYPTE

La population totale de l'Egypte serait de 14,217,864 habitants, dont 225,600 étrangers. Mais qui se serait imaginé qu'il y a bel et bien là-bas, 7,499 centenaires?

Voici d'autres chiffres qui ne sont pas moins curieux: tout le monde sait qu'en pays musulman, on se marie jeune. Il y aurait en Egypte 152 maris âgés de moins de dix ans! (10, disons en passant, ont déjà divorcé!), le nombre des "femmes" mariées de moins de dix ans est plus grand encore: 689! (37 pauvres petites divorcées et 70 veuves.)—L'agence Fides.

Le chômage dans le monde

D'après les statistiques du B. I. T., la crise du chômage s'est aggravée dans presque tous les pays d'Europe au cours de l'année dernière. Voici, d'ailleurs, les chiffres des divers Etats qu'il publie:

	Fin 1930	Fin 1931
Allemagne	3,977,000	5,349,000
Autriche	237,745	273,658
Belgique	37,322	81,318
Grande-Bretagne	2,299,500	2,572,600
Italie	55,481	909,274
Pays-Bas	54,915	105,671
Suisse	33,503	58,186
France	18,595	123,891
Pologne	209,912	259,626
Roumanie	42,689	43,917
Yougoslavie	6,609	10,070

Aux Etats-Unis, d'après les statistiques syndicales, le pourcentage des chômeurs est passé de 15.4 pour 100 fin novembre 1930, à 20 pour 100 fin novembre 1931.

LES DEUX SORTES DE CANADIENS

On lira sûrement avec un vif intérêt cet article qui contient des réflexions d'un caractère tout-à-fait d'actualité.

N'allez pas vous imaginer que tous ceux qui portent des noms français sont des Canadiens authentiques. Il y a dans nos rangs plusieurs Canadiens "par accident de naissance" comme disait le défunt Israël Tarte; dont les sympathies sont toutes entières à nos adversaires, à qui la question de la survivance du français ne dit absolument rien, qui ne parlent leur langue maternelle que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement, qui sont anglifiés jusqu'aux moëlles.

Ces misérables transfuges savent fort bien que leur attitude est une trahison. Aussi l'exemple de leurs compatriotes fidèles leur est un perpétuel reproche qui les aigrit jusqu'à les rendre intolérants.

On en a entendu protester avec indignation, parce qu'on avait osé affirmer en leur présence qu'un Canadien-français qui perd sa langue est en danger prochain de perdre sa religion.

A leurs yeux c'était là une erreur qui frisait l'hérésie.

Eh bien! quand on est rendu là, il n'y a plus qu'une petit pas à faire pour proclamer que tous les Canadiens-Français du Canada devraient abandonner leur langue et ne plus parler que l'anglais, et qu'il est stupide de sacrifier ses intérêts et son avancement à de simples questions de sentiment.

Car les questions de sentiment, autrement dit les questions de coeur, pour ceux qui n'en ont pas, sont de véritables folles.

Or, savez-vous que dans les régions mixtes, les Canadiens de cette espèce sont plus nombreux qu'on ne le pense, surtout parmi les arrivistes?

Il n'est pas impossible, toutefois, que ce soit simplement des inconscients. L'orgueil en a aveuglé bien d'autres.

Et ce serait manquer à la charité que de voir un crime où il n'y a que simple infirmité naturelle.

La zoologie divise les brutes en deux grandes classes, les vertébrés qui ont une épine dorsale et qui peuvent se tenir debout, et les invertébrés qui n'ont pas d'épine dorsale et qui sont condamnés à ramper.

Vous savez tous que la même distinction s'applique aux hommes, à quelque noble race qu'ils puissent appartenir.

Les uns ont du caractère, de la fierté et ils peuvent se tenir debout sans trop de difficulté, les autres n'en ont pas, et ils rampent. Ce n'est pas pour eux un crime, c'est une infirmité naturelle.

Contentons-nous de dénoncer certaines manières de penser.

Quand vous entendez un de vos compatriotes s'écrier en soupirant, "Quel ennui que ces questions de nationalités", il peut bien ne faire que ce soupir ne soit que l'effet d'une lassitude passagère. Cela est fort naturel.

Mais quand vous entendez cet homme s'écrier sur tous les tons, "Qu'ils sont heureux les pays où tout le monde parle la même langue, où les minorités se résignent paisiblement à leur sort", il n'y a pas à s'y tromper, il manque à cet homme-là quelques vertèbres; un jour ou l'autre il a peut-être réussi à se tenir debout, mais évidemment cela le fatigue. Selon sa nature il préférerait rester couché.

Est-ce qu'un bon Canadien peut parler ainsi? Non! non! un bon Canadien ne chante jamais pareille chanson.

Car enfin, le bon Canadien sait que le plus clair de notre héritage n'est ni la fortune, ni le pouvoir, mais bien cette **sainte fierté nationale qui a fait notre force dans le passé, et que tous les hommes, peut-être les Anglais plus que les autres, ne peuvent s'empêcher d'admirer et à respecter.** Aussi, le bon Canadien, en présence de ses maîtres, même les plus puissants, ne tremble pas, il ne songe pas à ramper, mais il se tient debout comme un homme libre.

Ah! aussi longtemps que la masse de notre peuple restera fidèle à cet idéal, les nuages soulevés par les passions humaines pourront encore obscurcir l'horizon, mais il nous sera toujours loisible dans les moments de dépression de tomber à genoux, de joindre les mains, de dire au bon Dieu avec la plus entière sécurité, "In Te Domine, speravi,, non confundar in aeternum."

C. B.

LEGAL

L'hiver a cette année des soubresauts qui nous déconcertent et déjouent nos plans. Mardi dernier, après la tempête de la veille, une équipe de vingt-six volontaires, armés de pelles, se mit en devoir de déblayer les deux milles, qui nous séparent de la grand'route. La tranchée, car c'en était une, était assez praticable pour que le soir les enthousiastes de hockey puissent se rendre à Clyde. Le lendemain le vent se mit à souffler de nouveau, mais nos joueurs purent faire le voyage de Saint-Albert quand même. Ce soir-là, jeudi 18, devait avoir lieu la partie de la ligue, qui était remise depuis le 23 décembre. Ce fut SaintAlbert qui remporta la victoire avec 3-2. Leo Perron agissait comme arbitre. Les deux points de Legal furent faits par Leo Bellerive et Léon Riopel, assistés de L. Bellerive. Ce fut notre dernière sortie. Depuis jeudi nous sommes bloqués chez nous et les automobiles ne peuvent sortir du village, ni y entrer. Aussi la partie de dimanche dernier avec Westlock dut être remise à une date ultérieure.

En dépit de ces tempêtes incessantes et d'un froid persistant, notre soirée de dimanche dernier fut un succès. Il y avait trente tables de joueurs. Les prix furent gagnés, 1er des dames, par Mlle Bernadette Lessard, 2ème, par Mlle Gabrielle Trudeau; 1er des hommes, par Edgar Caron, le 2ème, par Alphonse Lessard. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Fleuriette Comeau et à Léo Demers. Le programme des vues animées avec ses deux comédies et le 6ème épisode de la série fut très goûté de l'assistance.

Mme Eugène Perras, qui ne s'était jamais bien remise depuis sa grave maladie de mai dernier, est décédée soudainement. Vendredi soir, elle se rendait à la cérémonie du Chemin de la Croix, mais à son retour, elle se coucha, indisposée, et M. le curé n'eut que le temps de lui administrer les derniers sacrements. Les funérailles ont eu lieu mardi de cette semaine à 10 h. du matin. Elle laisse un mari éploré et deux enfants, Marie Rose et Rodolphe. Sa vieille mère et deux soeurs lui survivent et résident à Montréal.

M. Noël Chalifoux, notre nouveau gérant de banque, nous arrive de Ponteix, Sask., où il fut employé durant trois années. La misère est si grande dans le sud de la Saskatchewan, à cause de la sécheresse continuelle, que, d'après lui, nous devrions nous estimer heureux de vivre ici, où la récolte est toujours abondante. Nous aurions tort de nous plaindre.

M. Chs Langevin, l'ancien gérant, nous a quittés définitivement pour aller occuper son nouveau poste à la succursale de la Banque Canadienne, à Saint-Louis, non loin de Prince-Albert.

La partie de bridge hebdomadaire eut lieu la semaine dernière à la résidence du Dr et Mme J. H. Riopel. Les premiers prix furent gagnés par Mme R. Croteau et par Robert Lalonde, et les prix de consolation par Robert Barry et par Mme R. Lalonde. Quelques mains de "crazy bridge" furent aussi jouées et les gagnants furent Mme R. Carrière et Noël Chalumeaux.

Baptême: Joseph Rosario David, né de René Cyr et Gracia Montpetit. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Pelletier.—Corr.

MORINVILLE

Notre député local, M. St-Germain, a prononcé mardi dernier un discours en Chambre. Le sujet traité était le statu quo des provinces de l'Ouest tel que pourvu par le gouvernement d'Ottawa. Il donna les raisons pour que chaque province de l'Ouest continue à se développer dans sa propre sphère sans songer à s'amalgamer ensemble. Les raisons données firent la meilleure impression sur la Chambre entière et aucun des partis ne songea à différer d'opinion avec l'orateur.

Mercredi dernier, M. Emery Tellier recevait en l'honneur de son fils qui venait d'être admis au Barreau de cette province. Un grand nombre d'amis répondirent à l'invitation et l'on passa la veillée à s'amuser comme au bon vieux temps. Tous font les meilleurs voeux pour l'ami Lionel qui part pour Falher où il doit se fixer. Puisse-t-il marcher sur les traces de ses oncles, les deux juges Tellier qui ont honoré la vieille province de Québec. Bon sang ne saurait mentir!

Notre salle paroissiale était remplie à déborder dimanche soir et chacun a goûté sincèrement "La route de l'Ouest" que l'on représentait sur l'écran. C'était l'histoire des pionniers de cinquante ans passés, se frayant un passage à travers les prairies de l'Ouest et faisant face à toutes sortes de difficultés avant d'arriver au terme de leur voyage. Les vieux de l'auditoire ne pouvaient s'empêcher de faire le rapprochement de ces misères avec celles qui furent leur partage aux premiers jours de leur arrivée dans l'Ouest canadien.

Dimanche prochain nous aurons notre première partie de cartes et elle sera sous les auspices des Dames de Ste-Anne. Le programme sera une comédie par deux de nos acteurs les plus goûtés. Que l'on vienne donc en grand nombre à cette première réunion de la grande famille paroissiale.

Notre club de gouret a joué sa dernière partie dimanche après-midi et pour l'occasion n'a pas voulu déroger à son habitude en laissant la victoire à son adversaire du jour. C'était permettre aux amateurs de Saint-Albert de lutter pour la coupe qui sera donnée au club vainqueur.

Mlle Blanche Gibeau a dû prendre dernièrement le chemin de l'hôpital et se faire opérer pour l'appendicite. Les dernières nouvelles à son sujet sont tout-à-fait rassurantes. Nos sympathies à la malade!—Corr.

COIN DES BONNES AMIES

Toutes les Bonnes Amies sans exception sont priées de se rendre à l'assemblée régulière qui aura lieu chez Mlle Ruby Rodberg, 10017 105e rue, lundi le 29 février, à 8 h.

Cette assemblée est très importante et l'organisation du "Telephone bridge" pour le 8 mars sera discutée.

Il est à espérer que toutes feront un effort spécial pour être présentes.

La secrétaire.

LAFOND

Dimanche dernier, immédiatement après la messe, eut lieu dans notre salle paroissiale une assemblée tenue par M. Louis Normandeau, le candidat des U.F.A., dans la présente élection d'Athabaska.

Les quelque cent personnes présentes ont été enthousiasmées par la parole chaude et vibrante du candidat fermier. Et l'ovation forte à ce dernier, après son discours, a dû lui démontrer sa grande popularité.

Tout le monde, après la réunion, parlait de la forte argumentation et des bonnes raisons de la cause en jeu. M. Normandeau est venu en aéroplane de Bonnyville à Lafond, dimanche matin.

LES DAMES DE ST-JOACHIM

Lundi soir, le 22 février, dans la salle paroissiale de Saint-Joachim, le R. P. Fortier, S.J., donnait une conférence sous les auspices des "Dames de Saint-Joachim". Malgré la température peu favorable, la salle était remplie, ce qui montre l'intérêt des nôtres, pour les choses instructives partant intéressantes.

Mme J.-L. Petitclerc, présidente, présenta les artistes et le conférencier distingué avec esprit et délicatesse.

Mlle Gertrude Amyot joua d'une manière brillante, claire et sûre le magnifique "Thème varié" de Chaminade et la joyeuse "Ronde française" de Boëllmann. On entendit ensuite Mlle Germaine Lambert dont la voix souple, généreuse nous charma dans "Sérénata" de Enrico Toselli et "Coeur brisé" de Moya. Mlle Marie-Alice Pepin accompagnait avec la discrétion qu'on lui connait. Toutes ces jeunes artistes furent sincèrement applaudies.

Le R. P. Fortier, dès le commencement de sa conférence sur "l'Humour dans la littérature canadienne française" captiva son auditoire. Il donna une courte biographie de nos auteurs depuis Philippe Aubert de Gaspé jusqu'à Michelle LeNormand. Fin diseur, il mit tout le monde en gaieté en lisant avec tout "l'humour" possible des extraits d'oeuvres de ces auteurs, extraits que nous mentionnerons présentement à la suite d'une note sur chacun d'eux.

Philippe Aubert de Gaspé vivait à la fin de la domination française et au commencement de la domination anglaise. Vers l'âge de 70 ans, retiré à Saint-Jean Port-Joli, il publia "Les Anciens Canadiens", plus tard ses "Mémoires". Son style est d'une simplicité parfaite. Extrait: "Lord Dorchester se gèle le nez."

Hector Fabre, né à Montréal, représentant du Canada en France, mort en 1910. Il fonda l'"Evénement" de Québec; chroniqueur. Extrait:"Transport d'une bibliothèque (lors du changement du siège parlementaire de Québec à Ottawa où on transporta 10,000 volumes).

Ernest Gagnon, né à Louiseville. Grand connaisseur en musique; chroniqueur; complet comme littérateur. Ex: "Un grand sorcier". (Il était l'oncle de Mme J.-L. Côté d'Edmonton).

Pamphile Lemay, contemporain d'Ernest Gagnon, poète lyrique, il a eu moins de succès en prose. L'extrait: "Les Marionnettes" fait cependant exception.

Louis Fréchette, poète lyrique, de moindre valeur en épopée. Ses dialogues ont un parler qui ridiculise, il est mieux quand il omet ce genre. Ex: l'Original.

Le juge Routhier, président de la cour d'amirauté, auteur de "O Canada". Ses qualités sont l'imagination, la sensibilité, très habile conférencier. Ex: Discours lors d'un souper aux huitres, donné aux élèves de l'Université Laval. (Le juge Routhier est le grand'père du R. P. Routhier, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean, Edmonton).

Louis Olivier David, grand politicien sénateur; il possède l'art de faire des portraits, il est vif, délicat. Ex: Portrait de M. Taillon.

Ernest Bilodeau de la bibliothèque fédérale à Ottawa, journaliste typique. Ex: Un drame, chronique.

Michelle LeNormand (Mme Leo-Pol Desrosiers). Style délicat, simplicité, qualité d'observation; elle excelle dans les billets du soir. Ex: Psychologie dentaire.

L'assistance applaudit chaleureusement le R. P. Fortier qui espère un jour, s'il en a la liberté, continuer ses recherches et compléter son travail; nous sommes assurés qu'il aura un succès proportionné à celui de lundi soir et pour lequel il doit être félicité.

Mme Petitclerc chargea M. Ubalde Baudry de remercier le conférencier, et elle dit bien que nous avons réellement la gaieté française par nos aïeux français et elle cita ces mots d'André Tardieu: "Nous avons gardé le sourire. . . même quand les temps sont durs."—La secrétaire.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Le 17 février, 106ème anniversaire de l'approbation des Règles des Oblats de M.I. Cette année, le R. P. Supérieur avait confié à la Rhétorique et à la Versification la séance de famille. Les grands ont fait magnifiquement au point que le R. P. Provincial dans l'allocution qui terminait la soirée affirma que les discours des rhétoriciens par le sérieux des idées, leur tenue littéraire et la sincérité du ton dépassaient ses plus beaux espoirs d'autrefois.

MM. les abbés Beauregard et St-Arnauld ainsi que le P. R. Boucher étaient venus rehausser de leur présence le modeste éclat de notre fête.

Le programme

Orchestre. Le Pape et la Société moderne, Georges Roussel; chant: Le Missionnaire (Botrel), Germain Leblanc; La vocation missionnaire, Robert Chaland; Les Oblats de Marie Immaculée, Germain Leblanc; Choeur: L'Immaculée; Dialogue: Député d'une heure, Paul Chatain, Jacques Lynch; Orchestre; Deux sortes de Canadiens, Camille Baril; La survivance française en Canada, Eméric Drouin; Allocution du T. R. P. Provincial. O Canada.

Le R. P. Boucher eut l'amabilité de nous donner une séance de cinéma amusante autant qu'édifiante.

Les sports ne lambinent pas. Depuis Noël, les Junioristes ont joué 14 parties contres des équipes de l'extérieur sans en perdre une seule. Les résultats des parties des seniors:

Black Hawks, 4-1; Bats, 6-0; Hillas Electric, 5-0; East Edmonton, 9-1; équipe d'Aurèle Thivierge, 4-0 et 6-2.

Les intermédiaires et les juniors ont aussi eu leurs victoires.

Afin que les jeux ne nuisent aucunement aux classes, le Père Supérieur exige toujours que si une partie doit modifier l'horaire des études, le temps qui serait perdu, soit pris sur la récréation ou le congé précédents et aucun élève ne s'en plaint. Les jours et les semaines passent ainsi pleins d'entrain et d'ardeur, cependant que se préparent les examens finals d'Ottawa et du département.

Le 17 février, reçurent la croix de Junioriste Laurier Lessard et Angelo Protti.

CALGARY

M. le curé Beauregard qui, par affaire, s'est absenté durant quelques jours, au milieu de la semaine, nous est revenu vendredi.

M. l'abbé Lebel, de Wayne, qui le remplaçait durant son absence, est reparti pour ses missions.

Durant son sermon à la grand'messe, M. le curé nous faisait remarquer comment les peuples semblent oublier Dieu aujourd'hui. De tous ces peuples qui s'évertuent à trouver des solutions pour guérir les maux qui nous affligent, il ne s'en trouve aucun qui, publiquement, se tourne vers Celui qui, seul, peut nous venir en aide.

Par une coïncidence qu'il n'était peut-être pas prévue, notre choeur de chant chantait, quelques minutes plus tard, ce beau cantique si bien approprié aux paroles que nous venions d'entendre:

Nous voulons Dieu, c'est notre Père
Nous voulons Dieu, c'est notre Roi
Nous voulons Dieu pour que l'Eglise
Puisse enseigner la vérité,
Bannir l'erreur qui nous divise,
Prêcher à tous la charité.

Les dames de notre paroisse sont à faire une quête pour venir en aide aux églises du sud de la province de la Saskatchewan, qui sont menacées de la banqueroute, par suite de la pauvreté de leurs fidèles si tristement éprouvés par un manque presque total de récolte.

Mme Jos. Goulet qui a récemment subi une opération à l'hôpital Sainte-Croix, est maintenant rétablie et est retournée chez elle à Brooks.

Mme C. F. Cardinal est encore retenue à la maison par la maladie. Nous espérons la revoir bientôt au milieu de nos paroissiens. Elle, qui sait si bien faire naître la gaieté partout où elle se trouve, laisse un vide, dans notre groupe de dames, qu'on ne peut pas facilement remplir.

M. Emile Dubord de Beaumont et M. Voyer d'Edmonton sont en visite à Calgary, où ils ont rencontré de leurs anciens confrères du collège des Jésuites d'Edmonton.

Dimanche soir, le 22 février, après l'office de l'église, la société Saint-Jean-Baptiste donnait une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales.

Mmes L. O. Beauchemin et H. Boisselle, avec leur amabilité ordinaire, se sont acquittées de leur charge de servir aux assistants un excellent goûter.

Mme Simonin gagna le prix offert aux dames par Mme Beauchemin, et M. H. Boisselle mérita le prix offert aux hommes par Mme Boisselle.

Comme ce dernier prix consistait en différents objets de fumeur, et vu que M. Boisselle ne fume pas, il eut la générosité de le donner pour être raflé afin d'augmenter les recettes de la soirée. Cette rafle rapporta la somme de $2.90. Le gagnant fut M. Savary.

On vendit aussi à l'enchère un gâteau qui monta à $2.00 et dont M. Audette devint le possesseur. Celui-ci est célibataire et ne sachant que faire de son gâteau, il promit d'inviter les dames à un thé dans sa boutique de barbier où il le partagera entre elles.

Mlle Marie Gourdine eut la bonne fortune de retirer le numéro gagnant pour assistance à la soirée.—Corr.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'aide aux colons

M. le rédacteur,

Laissez-moi vous féliciter pour la publicité que vous avez bien voulu faire dans votre édition du 17 courant pour "L'aide aux colons".

Je me demande cependant si tous nos compatriotes, sans exception, ont bien compris votre demande et réalisé la nécessité de secourir les nôtres qui sont actuellement dans le besoin. Nos frères ne demandent pas la charité car ils sont braves, ils veulent rester sur leurs fermes et nous aider plus tard dans notre oeuvre de survivance.

Nos colons dans le moment, font la chasse pour se procurer de la viande; ils ont du bois pour se chauffer. Mais ce qui leur manque ce sont des vêtements pour se vêtir eux et leurs enfants; de la farine car ils n'ont pas encore eu de récoltes, n'habitant notre province que depuis peu de temps; ils ont aussi besoin de graisse.

Que font nos amis de langue anglaise? (Give until it hurts).

Dans des cas semblables ils donnent généreusement pour venir en aide à leurs compatriotes. Et nous, Canadiens français, allons-nous rester muets à votre demande, M. le rédacteur? Mais non, jamais! Je suis certain que pas un seul Canadien français qui peut le faire ne fera pas un don soit de linge usagé, de blé ou d'argent.

Nous avons tenu une assemblée de notre cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A. et il me fait plaisir de vous annoncer que nous avons voté un joli montant pour "l'aide aux colons".

En terminant, je dois féliciter la "Survivance" de son beau geste et du trouble qu'elle se donne en se chargeant de l'expédition des marchandises aux frères dans le besoin.

Bien à vous,

J. H. JULIEN,
Président, Cercle St-Joachim
A.C.F.A., Edmonton.

Saumon en conserve de la Colombie Anglaise

En 1808, quand Simon Fraser, ce hardi explorateur, atteignit la rivière qui porte son nom, il trouva les Indiens occupés à la pêche au saumon. Partout, sur le littoral de la Colombie Anglaise, des colonies d'Indiens vivaient de saumon, tout comme dans les prairies, les indigènes se nourrissaient de buffles.

Les blancs apprirent des Indiens que le saumon, chaque été, remonte l'océan et se dirige vers les cours d'eau douce, se frayant un chemin à travers les lits de sable et de gravier. Dans ces endroits propices, la femelle creuse un nid peu profond, y dépose ses oeufs; aidée du mâle, tous deux, au moyen de leurs queues et nageoires, couvrent ce nid de sable et de gravier. Ces oeufs prennent 150 jours à éclore; le saumoneau émerge alors et mesure tout juste un pouce.

Etudes scientifiques et observations ont révélé des choses vraiment merveilleuses au sujet de ce poisson. Par l'examen microscopique des écailles, dont la croissance ressemble à celle des couches annuelles de bois dans un arbre, on peut indiquer l'âge du saumon, la durée de son stage dans l'eau douce ou dans la mer.

L'habitude qu'a ce poisson de frayer dans les cours d'eau douce prête naturellement à la propagation artificielle. De nombreux incubateurs ont été construits et fonctionnent régulièrement.

Déjà en 1866, les colons préparaient le saumon en conserve pour leur propre usage. En 1876, trois petites manufactures furent établies. Le saumon en conserve devint aussitôt si populaire sur les marchés mondiaux que les manufactures se multiplièrent. Aujourd'hui, on en compte soixante-dix de l'Alaska à la frontière internationale.

Les différentes variétés de saumon sont: le "Sockeye", le "Cohoe", le saumon rose, le "Chum" et le "Spring". L'étiquette indique toujours quelle variété contient la boite, de sorte que le client peut demander celle qui lui convient.

Il est reconnu que le poisson d'eau salée aide au maintien de la santé et corrige les défauts de notre régime alimentaire.

Parmi les différents genres de poisson, le saumon en conserve est l'un des plus nutritifs et peut-être le meilleur. Il renferme les divers éléments nécessaires à un aliment complet: vitamines, surtout la plus importante vitamine D, protéine, minéraux, et assez de nourriture organique pour répondre aux besoins d'énergie du corps humain.

Le marché canadien emploie actuellement une moyenne de 400,000 caisses de saumon par année. Cette petite quantité sera sûrement dépassée à mesure que les qualités nutritives du saumon en conserve seront mieux connues.

L'élection d'Athabaska

Assemblée de M. L. Normandeau tenue à Saint-Paul, le 15 février

M. L. Normandeau, le candidat des Fermiers-Unis de l'Alberta, a tenu sa première assemblée à Saint-Paul le lundi 15 février dans la salle paroissiale.

Un fort groupe des citoyens de St-Paul et des environs s'étaient rendus pour l'entendre.

M. Normandeau a exprimé son désir de conduire sa campagne électorale "rondement"; il désire une campagne honnête, et souhaite que l'électorat puisse donner son vote intelligemment.

Les deux partis politiques prédominants au Canada perdent du terrain en ce qu'ils ne peuvent plus envisager les questions importantes du pays, tout imprégnés qu'ils sont des préjugés du passé, et de leurs nombreuses promesses qu'ils n'ont jamais pu réaliser; ils ont ruiné le Canada, et il est du devoir de tout Canadien de protester contre leurs actions: la meilleure manière de protester étant de voter pour un candidat du peuple, un candidat qui n'est pas attaché par les liens financiers des vieux partis, de voter pour le candidat qui porte l'étendard U.F.A.

Le groupe fermier est le plus important au Canada, et surtout cette vérité s'applique à ce comté de l'Athabaska. Puisque les fermiers et les commerçants comme les professionnels qui vivent directement du fermier cherchent un député pour représenter leurs intérêts au parlement d'Ottawa, c'est naturellement dans les rangs du groupe à représenter qu'il faut aller choisir ce représentant. Que les gens du comté d'Athabaska regardent donc dans leurs rangs pour y voir cet homme qui connait leurs besoins, qui sait leurs problèmes, et qui peut aller à Ottawa les représenter dignement et efficacement, et si les électeurs d'Athabaska regardent attentivement pour ensuite choisir intelligemment, M. L. Normandeau est certain de la victoire le 21 mars prochain: non pas de SA victoire mais de la victoire de 90 p.c. des voteurs du comté qui sont fermiers

M. D. MacLachlan, directeur du mouvement provincial des fermiers, de Clyde, a aussi adressé la parole. Il expliqua la manière dont se servent les deux grands partis politiques pour prélever des fonds électoraux. Un député élu par un parti politique ne peut pas représenter ses électeurs, il représente l'intérêt financier qui le soutient. La seule et réelle démocratie se trouve dans le U.F.A. parce que seul le candidat U.F.A. est élu par le peuple qui doit, en plus de l'élire, lui financer ses élections.

L'assemblée a été très sympathique à M. Normandeau et laisse bien augurer pour l'issue finale.

Le sacre de S. E. Mgr A. Turquetil

MONTREAL.—S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémaïs et vicaire-élu du nouveau vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, a été le premier vicaire apostolique actuel sacré à Montréal et le premier aussi à l'être des mains de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, mardi, le 23 février.

CHAUVIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Coulombe, décédée le 12 février, à l'âge de 71 ans. Mme Coulombe était une pionnière, étant venue à Chauvin en 1912 avec sa famille. Elle ne connaissait que des amis et sa mort sera regrettée par tous les paroissiens de Chauvin.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Joseph Coulombe, deux fils, Eugène, de Chauvin, et Emile, de Long View, Wash., E.-U. et deux filles Mme Adélard Bélanger (Rosa), d'Edgerton et Mme Roméo Desfossés (Maria), de Falher, Alta.

Les funérailles eurent lieu à Chauvin lundi le 15 au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la maison par le Rév. Père Huet, curé de la paroisse. M. Edouard Larouche portait la croix; les porteurs étaient MM. Edgar Bélanger, Irénée Collette, Phidyme Simard, John Girard.

Suivaient la dépouille mortelle les membres de la famille son époux, M. Joseph Coulombe, son fils, M. Eugène Coulombe, sa fille Mme Adélard Bélanger, ses gendres M. Adélard Bélanger et Roméo Desfossés, ainsi que tous les paroissiens en général.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères simpathies.

M. Roméo Desfossés, de Falher, était de passage à Chauvin pour les funérailles de Mme Joseph Coulombe.

Mme Léger Roy, d'Edmonton, était aussi de passage à Chauvin pour les funérailles de Mme Coulombe.

M. Joseph Coulombe est parti jeudi dernier pour Falher où il doit demeurer avec sa fille Mme R. Desfossés. Son départ sera beaucoup regretté par tous les citoyens de Chauvin, étant un de ceux qui ont le plus contribué à la construction de l'église et à l'avancement de la paroisse en général et il ne connaissait que des amis, qui lui souhaitent santé et bonheur. —Comm.

Le chapitre général des Oblats

Une dépêche spéciale de Rome annonce que le chapitre général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée se réunira le 8 septembre prochain pour l'élection du supérieur général et de ses assistants.

FORT KENT

Paroisse Saint-Joseph

Dimanche dernier nous avons eu la soirée familiale donnée sous le patronage des hommes. Les acteurs ou plutôt les actrices se surpassèrent. Mme A. Croteau avec son talent ordinaire et malgré son état un peu souffrant nous fit revivre une vraie scène de famille. Mme A. Landry dans son rôle de jeune fille "un peu vieillie" nous fit voir admirablement le caractère un peu aigri et peu patient de son personnage. Les trois petites filles, Lily Levasseur, Laura Chalut et Bérangère Croteau pour des commençantes furent charmantes dans leur rôle.

Attention pour la prochaine veillée! Les jeunes gens nous réservent des surprises. Déjà les organisateurs O. Landry et H. Levasseur sont tout excités. Ils ne ménagent ni leur temps ni leur pas pour assurer le succès de leur veillée de jeunesse.

Nos jeunes sous la direction de M. A. Marceau, le champion local de boxe, ont formé un club de pratique de boxe. Gare aux nez démis et remis en place et aux yeux noircis.

M. le curé s'est trouvé une nouvelle ménagère. Mlle Yvonne Déry, de Cold Lake remplace Mme G. Pelland, partie en voyage pour Québec et les Etats-Unis.

Le grain malgré les mauvais chemins continue toujours d'arriver à l'élévateur. D'après les nouvelles recueillies à de bonnes sources l'élévateur doit avoir un bon chiffre d'affaires vu le nombre de mille minots qui y ont passé.

Dimanche dernier, M. le curé a recommandé aux prières Mme J. O. Guertin décédée à Saint-Paul samedi dernier, ainsi que M. D. Baril, décédé subitement jeudi soir. Mme Guertin est la mère de MM. J. A. et O. Guertin tous deux du village. M. Baril, âgé de 21 ans, était un ancien élève de notre école. A ces deux familles nous offrons nos condoléances et nos sympathies les plus sincères.

Nos malades sont toujours à l'hôpital de Bonnyville.

M. H. Pelletier a été administré l'autre semaine, son état quoique un peu stationnaire semble plutôt incliner vers le mieux. Mme Jos. Bouchard prend du mieux, mais elle est encore bien faible.

M. Jos. Bouchard lequel travaillait depuis lontemps comme cuisinier dans les chantiers de bois de la Colombie, est revenu voir sa famille. On dit qu'il doit rester avec nous.

Est née à Mme Alb. Michaud une fille qui est la bienvenue après la naissance de trois garçons. Au baptême elle reçut les noms de Marie Rose Anna Sara Héléna. Parrain et marraine, M. et Mme René Collins, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

—Comm.

—oOo—

PICARDVILLE

Notre cercle de l'A.C.F.A. a tenu dimanche le 14 courant son assemblée annuelle. La plus grande partie des paroissiens de langue française s'y trouvaient présents.

M. le curé et M. J. Lambert, président du cercle, adressèrent la parole. Tout d'abord celui-ci nous intéressa vivement en donnant un résumé des séances du congrès, et il insista sur l'avantage ou plutôt le devoir pour tout Canadien de l'Alberta de faire partie de l'A.C.F.A. M. le curé l'approuva, puis jetant un regard sur notre belle histoire il fait allusion au dévouement héroïque de nos ancêtres qui ont lutté pour la conservation de notre langue et de nos droits. Sa parole chaude et vibrante contribua à l'enrôlement immédiat d'une trentaine de membres.

Voici la liste des officiers de notre cercle pour 1932. M. J. Lambert, réélu président; M. A. Poirier, vice-prés.; M. F. Lapierre, secrétaire; MM. H. Roberge, A. Garon, Jos. St-Louis, Adonias Cloutier, conseillers.

Il a été décidé que le cercle ferait des parties de cartes au profit de l'Association chez des particuliers. Le même jour,M. le président recevait avec la plus chaude hospitalité plus de soixante personnes. M. le curé lui-même monta dans la voiture du groupe du village pour faire une route de plusieurs milles. Le voyage fut des plus agréables car il faisait une température idéale pour la saison.

Quelle heureuse idée que celle de faire ces parties de cartes dans les familles où l'on fait revivre les bonnes traditions de nos ancêtres et où l'on cultive davantage l'esprit paroissial.

Mme Damien Cloutier nous a gracieusement invités pour la prochaine partie de cartes de l'Associtïon qui aura lieu dimanche le 28 de ce mois.

On annonce aussi pour dimanche, le 6 mars, une partie de cartes avec concert au profit de la société des Dames de l'Autel.

Mme Frank Belval, sérieusement malade, a reçu les derniers sacrements de l'Eglise. Prions pour elle.

M. P. Constantin, retenu depuis longtemps à l'hôpital, est de retour parmi les siens.—Corr.

—oOo—

IMMACULEE-CONCEPTION

Dimanche prochain, le 28 février, grande partie de cartes dans notre salle paroissiale organisée par M. et Mme G. Arial. On nous promet une soirée très intéressante. Venez nombreux et amenez vos amis.

La vie en Alberta

GIROUXVILLE

Baptême.—A M. et Mme Joseph A. Boisvert, un fils baptisé Jos. Armand André. Parrain et marraine, M. Armand Brien et son épouse, née Flore Boisvert, oncle et tante de l'enfant.

Grain de semence.—Les voitures affluent de tous côtés avec de l'avoine de semence vendue au gouvernement pour distribution dans la partie sud des provinces affectées par la sécheresse. Les autorités ont eu bonne inspiration de prendre dans un district nouveau, en partie exempt de mauvaises graines et de qualité première, le grain destiné à une autre partie du pays. Nos remerciements à qui de droit.

Bienvenue et félicitations.—A Mtre Lionel Tellier, B.L., LL.B., nouveau membre du Barreau de la province de l'Alberta qui viendra s'établir au milieu de nous à Falher, et sous peu! Inutile de dire la grande lacune que remplira l'arrivée d'un jeune compatriote, natif du pays albertain, fils de pionnier et digne rejeton d'une famille illustre au pays d'origine par la liste de noms de juges, d'avocats et même d'hommes politiques! Inutile encore plus de redire à notre nouveau concitoyen combien et depuis longtemps il est désiré au pays de la rivière la Paix.

Contraste.—Entre deux hommes et deux livres. Je demande d'avance pardon à notre ami commun, M. J. Wilbois, auteur de "Un pays neuf, l'Ouest canadien", paru dernièrement et dont les journaux ont fait un éloge bien mérité, de le mettre en comparaison avec un de ses compatriotes, un nommé Maurice Constantin-Weyer, auteur de trop nombreux volumes sur le Manitoba et pays d'Ouest, et dont, par malheur, l'Académie Goncourt a, en décembre 1928, couronné son roman intitulé "Un homme qui se penche sur son passé", pardon de le placer à côté d'un si minime homme ou plutôt d'un grand homme comme M. M. C. W.!

Le premier est professeur à l'école d'Administration et d'Affaires à Paris, a donné des conférences à Montréal tout un hiver durant, a visité l'Ouest en quelques jours seulement, mais a vu, a saisi, a pris note de tout sur place et informations il a eues précises, (accurates) et ce sont ses impressions qu'il relate dans son savant et intéressant livre sur l'Ouest canadien. Cependant, notez qu'il n'a fait que passer dans l'Ouest et notez "que ce livre ne sera pas utile seulement aux gens de l'extérieur, mais il fera aussi mieux connaitre leur pays aux gens de l'Ouest."

Notez enfin les quelques lignes qu'adressait ces jours derniers le même ami Wilbois au curé de Partoutville (sic): "Merci de vos bonnes paroles et de l'extrait de mon livre au sujet de la valeur du cadre paroissial au Canada."

M. l'abbé Groulx m'a envoyé un livre qu'il vient de faire paraitre en France, il est intitulé: "La francais au Canada". C'est une oeuvre maîtresse que je m'efforce de faire connaître à mes amis et à mon public."

Toutes les fois que je reçois la "Survivance", je me précipite sur la chronique de Girouxville, etc. Je vois avec plaisir que vos concitoyens supportent vaillamment la crise et je fais de bons voeux et d'ardentes prières pour que cette région devienne un grand foyer d'influence française au Canada."

Quant au nommé M.C.W., un de nos bons et fidèles amis et son compatriote, M. Donatien Frémont, rédacteur de la "Liberté", est, comme il le dit lui-même, un Français qui a fait au Manitoba son pays d'adoption; plus que cela, il a l'heur d'être un des compagnons de voyage à son entrée au pays du Canada sur l'Halifaux en 1904, le 3 août au matin, et par conséquent est en mesure de nous faire connaître ce rare produit ainsi que son oeuvre littéraire cousue de fil gris et rapiécée de vieux clichés empruntés, usagés, désuètes et par-dessus le marché, faux et faussés à dessein.

C'est ce même M. Frémont, auteur historique de la brochure intitulée: "Mgr Taché et la naissance du Manitoba", ancieur rédacteur au "Patriote de l'Ouest" et actuellement rédacteur à la "Liberté" qui a eu la tâche de remettre les choses au point et nous savons avec quel souci de la vérité et avec quelle charité (sic) il a accompli sa nécessaire besogne.

La réplique aux faussetés historiques, etc., contenues dans les livres écrits de M. M. C. Weyer est faite dans une brochure intitulée "Sur le ranch de Constantin-Weyer". Adresse, "La Liberté", 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Vous en ferez la demande en incluant 50c, et vous en aurez pour $50.00 de renseignement historiques, sur l'Ouest, de mises au point, etc. C'est un livre que chaque famille de langue française de l'Ouest devrait avoir sur la table de lecture.—Corr.

—oOo—

Lisez et faites lire *La Survivance*

Les Anciens du Collège des Jésuites

"Le Procureur Hallers" est une pièce extrêmement bien faite d'une rare et constante adresse. Les auteurs ont tiré du postulat scientifique tout ce qui pouvait en être tiré; aucune conséquence n'en a été négligée. Le public ne manque point d'être reconnaissant à l'auteur assez habile pour tenir toutes les promesses de son sujet."

Ce sont les paroles par lesquelles M. Robert de Flers, dans le "Figaro" de Paris, constatait l'éclatant succès de la première représentation du Procureur Hallers. Il ajoutait que ce succès serait durable. Si l'avenir lui a donné raison, c'est que la pièce est vraiment une profonde analyse psychologique d'une situation en elle-même poignante, un dédoublement de personnalité.

On interroge aussitôt la vraisemblance d'un pareil phénomène et l'on songe à la part immense de fantaisie qui fait le fond même du roman de Robert Louis Stevenson, "Dr. Jekyll and Mr. Hyde."

L'un des auteurs du Procureur Hallers, M. Louis Forest, a prévu l'objection: "Le public se demandera sans doute si un cas de personnalité alternante, tel que celui du Procureur Hallers, peut s'offrir à lui dans la vie. Mais oui. On connait à ce sujet des observations bien curieuses. Les savants les notent avec passion, car ils y découvrent, comme grossi au microscope, le mécanisme mystérieux de la pensée humaine."

Ainsi donc, le "Procureur Hallers" est l'observation d'un phénomène vrai, quoique exceptionnel, de la vie humaine. La présentation est dénuée de l'horreur que l'étude de pareils sujets a suggérée à l'imagination des romanciers.

Le "Procureur Hallers" fut écrit en allemand, par un "homme de théâtre" dans toute la force du mot, M. Paul Lindau. M. Lindau a consacré la plus grande partie de sa carrière à la composition et à la direction dramatique littéraire du théâtre "Deutscher" (comédie allemande), à sa fondation en 1883. En 1895, il est nommé intendant du théâtre ducal de Meiningen; en 1899, directeur du "Berliner Theater", et en 1905, il revenait au "Deutscher", comme directeur. Il fut dans la suite attaché pendant de nombreuses années aux théâtres royaux de Berlin, en qualité de "Dramaturge en chef."

MM. Henry de Gorsse et Louis Forest, qui ont adapté le "Procureur Hallers" à la scène parisienne, ont, eux aussi, une longue expérience du théâtre. Ils ont manifesté leur originalité en ne se contentant pas de traduire l'oeuvre de Lindau mais en la rendant bien française: les passages scientifiques allégés, clarifiés, tel détail pittoresque accentué, tel épisode amusant ou émouvant inventé de toutes pièces.

* * *

Les amateurs de radio n'oublieront pas que, le 29 février, le concert français au poste CJCA sera donné par l'Association des Anciens. On y jouera une scène du "Procureur Hallers."

* * *

La "Survivance" de la semaine dernière annonçait que M. Lionel Tellier a été admis au Barreau albertain. L'Association des Anciens, et l'Exécutif, dont il faisait partie, félicitent M. Tellier et lui souhaitent bon succès. Il vient de nous quitter pour Falher, où il doit ouvrir un bureau.

—oOo—

La pièce des Anciens

Procureur et Bandit

Un fait étrange a été signalé à la curiosité des habitants de Francfort, en Allemagne. Un magistrat bien connu, d'une intégrité inattaquable, le procureur Hallers, devenait chaque nuit, depuis deux semaines environ, le chef d'une bande d'apaches, avec qui il commit toute une série de vols mystérieux. Le docteur Feldermann, célèbre neurologiste, a établi qu'il s'agissait d'un cas bien caractérisé de dédoublement de personnalité. Ses soins assidus ramènent tranquillement le procureur à l'état normal.

Tous ceux qui assisteront, le dimanche, 6 mars, dans la salle de l'Ecole séparée, à la représention du "Procureur Hallers" par les Anciens Elèves du Collège des Jésuites, sont assurés de passer une soirée très agréable. Les pièces basées sur ce phénomène psychique extraordinaire du dédoublement de la personnalité sont à la mode. Mais les amateurs de théâtre auront cette fois, non pas un conte où la vraisemblance a pour unique règle la fantasie de l'écrivain, mais un drame poignant basé sur les constatations indiscutables de la science moderne. "Le Procureur Hallers" est de nature à redresser bien des notions moins justes, tout en vous apportant une récréation des plus intéressantes.

COLLEGE DES JESUITES

Mercredi dernier, le 17 février, nous assistons à la partie la plus brillante de la saison. La température est idéale, la glace rapide, et l'équipe adverse redoutable. Chez nos gars, la réaction est splendide. C'est une lutte de vitesse avec les rapides "Westmount", champions séniors de la "Community League", et qui comptent dans leurs rangs Gillis, défense des Poolers. Les situations critiques abondent. André Déchène rassure d'abord les Collégiens en comptant dans la première période un point bien mérité. Mais bientôt les Westmount profitent d'un moment d'hésitation et équilibrent les chances de victoire. Les spectateurs, dans une anxiété bruyante, devront attendre jusqu'aux deux dernières minutes de jeu le point décisif. Il nous attribue la victoire. A Delisle, assisté de Behiels, en revient l'honneur. Normand Boucher, gardien des buts, mérite une mention spéciale.

Vendredi le 19, un groupe d'élèves du cours universitaire ont la bonne fortune d'entendre Monsieur Léon Vallas, conférencier de l'Alliance française, qui parla sur "Molière, la musique et le cinéma."

Le lendemain, un demi-congé de faveur permet l'organisation d'une fête sportive sur la glace. Nous donnons la liste des vainqueurs:

Equipe de l'extérieur:

Course de vitesse: Hudson Delisle, Lucien Saint-Arnaud, André Déchène.

Course avec une rondelle: H. Delisle, Emile Behiels.

Course avec deux rondelles: Joffre Déchène, Lucien St-Arnaud.

Seniors:

Course de vitesse: Rolland Barbeau, Georges Tardif, Louis Rostaing.

Course à relai: équipe Rolland Barbeau-Michel Dubuc-Lucien Auclair.

Course avec douves: équipe Louis Rostaing-Méville Dalphond.

Course aux obstacles: H. Delisle, L. St-Arnaud, Donald Weber.

Concours d'adresse avec rondelle: Normand Boucher.

Juniors:

Course de vitesse: Jean-Paul Bourbeau, Léo Baribeau, Georges-Henri Primeau.

Course de vitesse (2ème section): Jean Pelletier, Arsène Gallays, Jean-Louis Barbeau.

Course à relai: équipe J. Pelletier-Vianney Limoges-Edward Sibbald.

Course avec douves: équipe V. Limoges-Georges Casavant.

Course aux obstacles: Ernest Cyr, L. Baribeau, A. Gallays.

Concours d'adresse avec rondelle: Robert Brunelle.

Malgré un vent désagréable, le tournoi fut un succès redevable, en grande partie, au dévouement du comité d'organisation, composé de Léo Giroux, Joffre Déchène et Lucien Auclair.

Dimanche soir le Parlement anglais tient sa première réunion du second semestre: on discute l'abolition du jury. André M.-Déchène, premier ministre, et Sheridan Porter, chef de l'opposition, furent les principaux orateurs.

—oOo—

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: Dimanche, à la grand'messe, le R. P. H. Routhier, O.M.I., officia. Au sermon, le R. P. curé expliqua l'axiome: "Hors de l'Eglise point de salut".

Dimanche après midi, les enfants de la paroisse avaient le plaisir d'assister à une séance de cinéma offert par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé. Ce fut une véritable fête pour eux, et c'est avec un enthousiasme délirant qu'ils applaudirent les prouesses de Charlie Chaplin et Rintintin.

Dimanche prochain, la Chorale St-Joachim donnera une partie de cartes à la salle paroissiale. Il y aura des prix de valeur et un joli programme musical. Invitation à tous.

Visiteur: M. le curé Clovis Beauregard de Calgary.

SAINT-ALBERT

En gagnant leurs deux dernières parties de ligue, nos seniors du hockey se voient bombardés tout premiers brûlant la politesse aux trois champions successifs de la dernière heure: Legal, Westlock et Clyde.

Toutefois le dernier mot n'est pas encore dit et les Saint-Albert n'ont pas encore mérité d'une manière définitive la magnifique coupe du championnat de la Ligue du Nord de l'Alberta. Legal et Westlock ont encore une partie à disputer,—et à moins d'en sortir points égaux, l'une des deux équipes sera à la tête de la ligue et l'autre aura à détailler avec Clyde. L'équipe victorieuse à cette dernière rencontre détaillera avec l'équipe gagnante d'une joute entre Saint-Albert et Westlock ou Saint-Albert et Legal. Si Legal et Westlock égalisent la partie qu'ils ont encore à jouer, l'équipe de Clyde se trouve par le fait même exclusе des parties de détail et les dernières luttes se feront seulement entre Saint-Albert, Westlock et Legal.

Jeudi dernier, à Saint-Albert, notre équipe rencontra celle de Legal. La première période se passa sans aucun point de part et d'autre. La deuxième période se termina en notre faveur par un résultat de 2-0 et les points furent comptés par Henri Léonard et Charlie Joyal. La troisième période fut très animée et nos adversaires firent des efforts surhumains pour nous arracher la victoire qui déjà nous souriait; ils faillirent y réussir en comptant deux points mais Charlie Joyal fit pencher la balance du côté de Saint-Albert en logeant habilement la rondelle dans un coin du filet resté ouvert,—il dut ce point à une belle passe de je ne me rappelle plus qui,—probablement de notre ami Flunky. Le résultat final fut de 3-2 en notre faveur. On nous dit que Gene Speed Cyclone se ménage pour les importantes parties de détail qui se joueront sous peu. Patric fait dire que comme les parties doivent se jouer le soir et qu'il y aura probablement du vent il faudra prendre garde car Monsieur Pooka sera présent avec toute sa suite.

Dimanche dernier, les Saint-Albert se rendirent à Morinville pour leur dernière partie de ligue. Un peu trop confiants dans la victoire ils commencèrent la lutte sans grand enthousiasme,—exception faite d'une récente étoile de Saint-Albert qui prit la partie à coeur dès le commencement et compta le premier point dans une montée si rapide que le gardien de but fut pris par surprise. Nous sommes priés de taire le nom mais c'est notre devoir de transmettre à cet éminent joueur les félicitations de ses nombreux admirateurs et celles en particulier de notre noble et zélé gérant, Jimmie Maheux. A la fin de la deuxième période, Saint-Albert ne comptait qu'un seul point et encore était-il égalisé par Morinville. Nous tenons à dire que l'équipe de Morinville joua une galante partie et força les Saint-Albert surtout dans la dernière période à jouer de leur plus fort s'ils tenaient réellement à remporter une victoire. Résultat final: 4-2 en faveur de Saint-Albert. Léon Perron fut l'arbitre de nos dernières parties.

	J.	G.	P.	E.	Pts.
Saint-Albert	16	8	6	2	18
Legal	15	8	6	1	17
Westlock	15	7	5	3	17
Clyde	16	7	6	3	17
Morinville	16	4	11	1	9

—oOo—

TANGENTE

Lors de l'assemblée générale annuelle le cercle local de l'A.C.F.A. fit l'élection de ses officiers. Ce sont: président, M. Robert Côté; vice-prés., M. Amédée Mailhot; sec.-trés., M. Ernest Portelance. Conseillers, M. J. Bte Pelletier, M. O. Cloutier, M. I. Langlois, M. J. Héroux et Geo. A. Thibault. L'on a immédiatement commencé le recrutement des membres et la campagne bat son plein.

Une veillée dimanche prochain, le 21, sous les auspices de l'A.C.F.A., promet d'être très intéressante.

Notre cordonnier-sellier, M. Gérard Thibault, est à terminer la construction de sa boutique et ouvrira ses portes sous peu.—Corr.

FALHER

Club du jeu de Dames

A la première assemblée de l'année tenue le 31 janvier 1932, nous sommes heureux de la nombreuse assistance et du nombre de membres qui ont paru s'intéresser à l'élection des officiers dont ceux qui prennent charge se lisent comme suit: Président, M. Ephrem Doucette; vice-prés., M. Xavier Alain; sec.-trés., M. P. C. Côté. Officiers, M. Jos. L'Heureux, professeur; A. St-Pierre, organisateur; M. J. A. Olivier, avocat, choisi comme avocat du club.

Un tournoi de dames est commencé et nous voyons des coups d'audace qui font honneur aux étudiants damistes et aux professionnels. Le mois de février s'annonce avec un programme d'amusements honnêtes très chargés: tournois de Dames et de bridge, joutes de gouret, balle au balai, courses sur la glace; presque tous les après-midis, tour à tour hommes, femmes, enfants occupent la patinoire ce qui n'empêche pourtant pas de penser aux oeuvres paroissiales: en effet, dimanche après-midi une foule laissait l'enthousiasme de la joute du broom-ball entre les dames et les demoiselles pour assister à l'assemblée générale de l'A.C.F.A. laquelle fut des plus intéressantes à cause des rapports du congrès donnés par nos trois délégués qui surent captiver l'attention de l'auditoire. Ensuite on procéda aux élections comme suit: Rév. Stan. Lajoie, président honoraire; M. Edouard Chevigny, président; M. Pat. Demers, vice-président; Mme J. F. Plourde, réélue secrétaire-trésorière. Officiers: MM. Xavier Alain, J. R. Desfossés, Hermas Ethier, Mmes B. Bujold et J. Tremblay.

Le cercle a atteint son objectif l'année dernière; il est à présumer que nous serons tous animés d'esprit patriotique afin que notre paroisse composée exclusivement d'éléments de langue française figure toujours honorablement à l'exécutif.

Le cercle local doit un cordial merci à Mme J. F. Plourde, secrétaire du cercle, pour la bonne administration dans la tenue de ses livres et les sacrifices qu'elle s'impose pour le succès dans l'accomplissement de cette tâche sans aucune rémunération ni espoir de récompense et cela par pur patriotisme; aussi un merci à M. le curé, président honoraire, à M. le président et autres officiers sortant de charge; tous ont largement contribué à la vitalité du cercle et les résolutions passées ont toutes été adoptées par l'exécutif.

De leur côté les Dames de l'Autel sont à organiser une partie de cartes au profit de l'église pour dimanche le 21; nul doute que la foule se rendra nombreuse.

Radio

Les leçons de français données de 5 h. à 5 h. 30, les lundi et vendredi, par M. Allard, professeur de français à l'Université d'Edmonton, sont suivies avec intérêt par les radiophiles de l'endroit, de même que les programmes donnés tous les deux lundis par Edmonton Journal poste CJCA, sous les auspices de l'A.C.F.A. sont toujours très appréciés. Il arrive parfois que des postes très puissants, notamment celui du Mexique empêche totalement de comprendre le programme français; à peine pouvons-nous prendre une bribe de conversation ici et là. Il fait tant plaisir d'entendre du français à la radio que nous serions heureux que cet inconvénient soit corrigé.

Mme Louis Roy est très heureuse d'avoir la visite de sa mère qu'elle n'avait pas vue depuis quelques années.

M. O. Olivier, avocat, est de retour d'un voyage à Edmonton.—Corr.

—oOo—

FETE EN L'HONNEUR DE M. LIONEL TELLIER, LL.B.

Mardi dernier, le 16 courant, un bon nombre d'amis intimes se réunirent chez M. Ubalde Baudry, pour féliciter et fêter dans l'intimité l'un de leurs camarades dans la personne de M. Lionel Tellier. M. Tellier venait, il y avait quelques heures à peine, d'être admis au Barreau de la province.

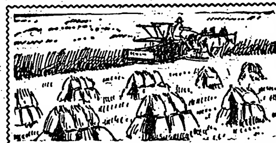
Etaient présents: MM. Paul E. Poirier, Uldège Patenaude, Ubalde Baudry, Arthur Lessard, Lucien Maynard, Gérard St-Germain, Jacques Jenvrin, Lucien Noël, J.-R. Patenaude.

M. Lionel Tellier exercera maintenant sa profession à Falher où il s'est dirigé jeudi dernier. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité l'accompagnent.

Un témoin.



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.49
No 2 Nord	.44
No 3 Nord	.41
No 4 Nord	.38
No 5 Nord	.35
No 6 Nord	.32
Fourrage	.32

Avoine—

No 2 C W	.17
No 3 C W	.15
Fourrage	.14

Orge—

No 3 C W	.22½
No 4 C W	.20½

Seigle—

No 2 C W	.26
No 3 C W	.24

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.65⅞
No 2 Nord	.60⅞
No 3 Nord	.57⅞
No 4 Nord	.56⅛
No 5 Nord	.53⅝
No 6 Nord	.50⅝
Fourrage	.50⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.65⅝
No 2 Nord	.61⅜
No 3 Nord	.57⅜
No 4 Nord	.53⅞
No 5 Nord	.50⅛
No 6 Nord	.47⅝
Fourrage	.45⅝

Avoine—

No 2 C W	.30
No 3 C W	.27¾
Fourrage	.27

Orge—

No 3 C W	.39
No 4 C W	.37

Seigle—

No 1 C W	.44¾

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.50 à 4.75
" qualité moyenne	4.00 à 4.25
" commune	3.00 à 3.75
Veaux de choix	5.00 à 5.50
" qualité moyenne	4.25 à 4.75
" communs	3.00 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.75 à 5.00
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	2.50 à 3.00
" ordinaire	2.00 à 2.50
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	3.85

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09

Oeufs—(Variations quotidiennes)

Extras	.14
Frais No 1 (First)	.12
2ème qualité	.08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Possibilités dans l'élevage du porc et du boeuf

Avec les prix actuels il est certains qu'il n'est pas encourageant à première vue de développer l'un ou l'autre de ces élevages et à cause de ces prix nous voyons plusieurs fermiers abandonner ou diminuer la production du porc et tomber ainsi, encore une fois, dans l'erreur commise si souvent. Quand une marchandise se vend bien tout le monde se met à en produire; en peu de temps il y a augmentation considérable qui amène nécessairement une baisse dans les prix. C'est alors que tous abandonnent cette production de sorte qu'il n'y a pas de régularité de distribution et c'est une des causes des bas prix actuels. Si nous produisons juste ce que nous consommons il n'y a aucun doute que le prix serait toujours plus satisfaisant. Comme ceci est impossible de réalisation, il faut chercher des marchés extérieurs.

Notre marché logique est les Etats-Unis, mais depuis l'imposition du tarif Fordney le mouvement de notre surplus dans cette direction a été arrêté. Il faut donc chercher de l'autre côté des mers et actuellement notre meilleur et notre seul marché est l'Angleterre. C'est dire que nous avons des frais de transport considérables et en ce qui concerne le porcs nous avons à faire concurrence au Danemark, qui peut rendre ses produits sur le marché de Londres en moins de vingt-quatre heures. Il faut donc produire plus économiquement et nous pouvons le faire parce que nous récoltons chez nous les grains dont nous avons besoins, tandis que le Danemark doit les importer.

Ce n'est pas tout de produire économiquement. Si nous voulons améliorer notre marché il faut en plus s'efforcer de produire la qualité recherchée et avoir le volume nécessaire pour que notre clientèle puisse en avoir en tout temps. Cette production devrait être soutenue et augmentée graduellement si nous voulons avoir une place sur les marchés extérieurs et aller en l'améliorant.

Voici ce qui est arrivé dans des importations anglaises dans les quatorze dernières années: en 1918 le Canada fournissait 16.4% des importations anglaises de bacon, en 1920 nous atteignions une meilleure position en fournissant 26% du bacon importé par l'Angleterre. Depuis cette date nous avons perdu du terrain continuellement jusqu'au point de ne fournir que 36% en 1931. Le Danemark qui fournissait moins de 5% après la guerre est rendu à fournir 68% des importations anglaises. Tant que nous ne régulariserons pas davantage notre production nous serons toujours au même point et cette méthode de produire quand le prix nous semble bon et de ne pas produire quand il nous semble moins bon est très mauvaise, car en plus de faire varier notre production considérablement elle ne nous permet pas d'en tirer les meilleurs bénéfices parce que les prix auront déjà baissé quand nous aurons de la marchandise à livrer.

Nous réalisons que ceux qui ont vendu des porcs cette année ont fait très peu d'argent mais cela ne veut pas dire que l'élevage du porc ne devrait pas être encouragé. A notre avis, il n'y a jamais eu un meilleur temps pour commencer, qu'aujourd'hui même. Les sujets d'élevage peuvent être achetés à très bon compte et même aux prix actuels nous pouvons encore obtenir plus pour notre grain en le soignant aux porcs qu'en le livrant aux élévateurs. En plus, il y a de grandes chances de voir les prix s'améliorer avant longtemps.

En ce qui concerne la production du boeuf, en 1930 elle était de sept cent millions de livres et la consommation était de six cent soixante-dix millions de livres. Ce qui veut dire que si chaque habitant du Canada avait consommé trois livres de viande de plus dans son année il n'y aurait pas eu de surplus et le résultat aurait été une augmentation de prix. Autrement ayant un petit surplus à exporter c'est lui qui fixe le prix de toute la quantité produite.

En produisant un boeuf de meilleure qualité il n'y a aucun doute que la consommation locale augmenterait considérablement. Malheureusement 30% de tout notre boeuf vendu en 1930 se classait comme suit: "Common cows, canners and cutters," 13% se classait: "Good and choice," et 4.9% seulement des "Good and choice" pesait moins de mille livres c'est-à-dire était dans la classe la plus recherchée.

En Argentine, pour la même année, 73% de leur boeuf se classait "Good beef", 60% étant de la plus haute qualité possible, soit des "Chillers".

La consommation per capita au Canada est de 67 livres, en Nouvelle Zélande 172 livres et en Argentine 293 livres.

Il y a donc une grande possibilité d'améliorer notre marchandise par l'emploi de bons reproducteurs et une meilleure alimentation. Ceci amènerait en plus une amélioration dans notre marché local qui pourrait être appréciable.

J.-H. TREMBLAY,
Agronome bilingue de l'Alberta.

BENEFICES SUR L'ENGRAISSEMENT DES BOEUFS

La Ferme expérimentale de Brandon, Manitoba, fournit quelques renseignements intéressants relativement aux bénéfices que l'on peut faire sur l'engraissement des boeufs en hiver. Ces notes se rapportent spécialement aux conditions des Prairies, mais elles rappellent les ressources qu'une occupation en hiver présente pour le rancher.

Le grand facteur qui règle le bénéfice sur l'engraissement des boeufs est l'écart qui existe entre le prix actuel on peut acheter de bons boeufs au parc à bestiaux, et celui que l'on peut tirer de ces animaux à la vente.

Sur cette base, la ferme expérimentale de Brandon a obtenu un bénéfice par boeuf de $22.11 sur un écart de $4.10 les cent livres; $18.13 sur un écart de $22.11 surcherchetaoi sur un écart de $2.50 les cent livres; $16.44 sur un écart de $2.60 les cent livres et de $1.13 sur un écart de $1.60 les cent livres.

L'engraissement des boeufs en hiver est un sujet auquel la division des fermes expérimentales du ministère fédéral de l'agriculture a donné une attention toute spéciale pendant un grande nombre d'années. Des expériences ont été faites dans les différentes parties de l'Est et de l'Ouest du Canada. Elles indiquent que le nourrissage et l'engraissement des boeufs d'un bon type sont une source de gros revenus pendant l'hiver, qui ne devrait pas être négligée. On pourra se procurer des renseignements complets sur cette question en s'adressant au bureau des publications du ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

LES SOLS DES PRAIRIES SONT RICHES

Dans un article intitulé "Notes sur les récoltes des Prairies", le Dr F. T. Shutt, M.A., D.S., chimiste du Dominion au ministère fédéral de l'agriculture, présente un exposé sommaire des choses qui font la valeur de ces sols.

Les sols des Prairies se distinguent par leur uniformité générale, leur richesse en principes fertilisants, spécialement en azote, et leur état physique favorable, principalement à cause de la forte proportion de matière végétale semi-décomposée qu'ils renferment. En outre, quoique la hauteur de pluie, sur une grande partie des Prairies, ne soit pas abondante si on la compare à la quantité qui tombe dans l'Est, on peut encore obtenir de bons rendements au moyen de la jachère, même dans un district très sec. Enfin les conditions de climat qui règnent généralement sur la région des Prairies sont de nature à permettre une transformation rapide des principes fertilisants en formes assimilables, sans gaspillage excessif. Ils favorisent également une pousse luxuriante des récoltes et une maturation hâtive.

Tout en enregistrant cette opinion favorable sur les sols des Prairies de l'Ouest canadien, rappelons que la culture excessive du grain et la pratique de la jachère, si répandues aujourd'hui, doivent céder la place à des systèmes de culture plus rationnels si l'on veut maintenir la fertilité actuelle du sol. Pour conserver le stock actuel de principes fertilisants, maintenir une bonne réserve d'eau et garder le sol en bon état mécanique, il ne faut jamais laisser perdre la réserve d'humus avec l'azote qu'elle renferme. Ceci nous oblige à pratiquer un assolement, plus spécialement qui comprend une légumineuse, et à élever des bestiaux.

QU'EST-CE QU'UN PORC A BACON ?

Un porc à bacon doit avant tout avoir une bonne longueur de côté car le milieu de l'animal est la partie qui vaut le plus cher. La longueur régulière du type idéal Wiltshire est de 30 pouces à partir de l'os rond jusqu'au bord du devant de la première côte. L'animal doit avoir une profondeur uniforme, une ligne du dessous droite et bien dégagée. La tête doit avoir une longueur moyenne, une face légèrement creusée, le front large, des oreilles droites fermement attachées, frangées de poils fins. Le cou est bien musclé, droit, sans tendance à arquer. Les bajoues sont nettes, pas lourdes, grossières ou pendantes. Il est essentiel que les épaules soient lisses, compactes et l'on comprendra facilement pourquoi en comparant le prix relatif de la viande de l'épaule avec lui des autres morceaux de la bête. Le dos doit être légèrement arqué du cou à la queue avec une côte bien ressortie, tombant droit, donnant un côté lisse, égal, se liant bien avec l'épaule et le quartier de derrière.

Le fini, qui est si important, est clairement indiqué dans la ligne du dessus. Les porcs bien engraissés sont d'une largeur moyenne d'un bout à l'autre, indiquant un rein plein et profond et une croupe longue et bien développée. L'animal porte une couche de graisse de 1¼ à 1½ pouce d'épaisseur, répartie uniformément le long du dos. Le jambon est lisse, allant en pointe, il ne porte pas de dépots excessifs de graisse.

Le porc du type à bacon a une jambe assez longue, et une ossature forte, mais les os sont secs, durs, et l'animal se tient bien droit aux pâturons. La qualité de l'ossature est très significative, car elle se relie invariablement à la constitution et à la capacité d'alimentation. En somme le porc à bacon est un animal allongé, à conformation lisse, profitant bien, possédant une excellente aptitude pour l'engraissement et donnant une pièce idéale à l'abattage lorsqu'il est engraissé jusqu'au poids moyen de 200 livres.

Pourritures des racines des céréales et comment les reconnaître

Les maladies qui affectent les parties souterraines des plantes de céréales sont plus répandues dans les provinces des Prairies que beaucoup de cultivateurs ne se l'imaginent. Leurs symptômes passent souvent inaperçus parce que les parties attaquées sont recouvertes de terre et cachées à la vue, mais il suffit d'examiner attentivement les racines et les collets des plantes pour s'apercevoir de l'infection, car ces parties sont décolorées. Nous donnons ici une description sommaire des cinq types principaux de ces maladies.

Dans le type Helminthosporium, la base de la tige est généralement très décolorée, les racines sont petites et rares, souvent malades. Des taches brun foncé apparaissent sur les feuilles; les glumes et la semence peuvent être noircies à la pointe. Les plantes sont parfois rabougries et généralement une forte infection empêche le tallage normal. Le blé, l'orge et beaucoup de graminées sont sensibles à cette maladie.

Le type de pourriture fusarium ressemble à la précédente, mais dans ce cas il n'y a que les feuilles séminales qui sont infectées. L'épi est souvent mildiousé. Les plantules peuvent en mourir, de même que les plantes qui approchent de la maturité, ou parfois, il n'y a qu'un rabougrissement des plantes, et une réduction du tallage. Parfois une décoloration rosâtre accompagne l'infection de la base. l'avoine, de même que les autres céréales et graminées, est souvent attaquée. L'infection se répand généralement dans le champ.

Le piétin n'est pas aussi répandu que les types fusarium ou helminthosporium. Ici les racines et le collet sont attaqués, mais non pas les parties supérieures de la plante. Les racines pourrissent, la base de la tige se noircit, le tallage ne se fait plus et les plantes paraissent être très malsaines. C'est surtout sur le sol neuf que cette maladie apparaît. Le nom anglais "Take-all" ou "Ronge-tout" indique l'effet qu'il exerce sur la récolte dans les champs très infectés. La plupart des céréales sont attaquées, sauf l'avoine qui n'a jamais été très infectée dans l'Ouest du Canada.

La pourriture brune de la racine, le quatrième type, attaque la plupart des céréales. Les infections sont localisées dans le champ et le rabougrissement des plantes permet aux mauvaises herbes de prendre le dessus. On voit alors des plaques de mauvaises herbes. S'il n'y a pas de mauvaises herbes, les parties attaquées du champ mûrissent plus tard que les autres non attaquées et elles sont vertes au moment de la moisson. Les pointes des racines se décolorent ou meurent, mais le reste de la base de la plante est propre, à moins que d'autres pourritures ne soient également présentes.

On ne considère pas généralement que la "Rayure de l'orge" soit une maladie de la base de la plante, et cependant elle peut causer une pourriture. Les feuilles sont très infectées, les lésions prennent la forme de longues rayures étroites, jaune brunâtre, parallèles à la feuille. Le champignon peut pénétrer dans le collet, causant un tallage excessif ou il peut détruire les racines. Les tiges sont courtes, tandis que l'épiage est retardé ou supprimé.

Il y a un certain nombre de germes de la pourriture du pied et de la racine qui se rencontrent ensemble dans le sol, et c'est ainsi qu'il y a des infections mélangées. Lorsque ces conditions sont présentes on les désigne par l'expression "Pourriture de la racine"; aucune autre différenciation ne serait nécessaire pour le cultivateur ordinaire. Le résultat définitif, l'affaiblissement de la germination, le rabougrissement, la production de petits épis à semence ratatinée,—est le même pour tous les types. Il est donc évident que l'on devrait faire un examen du champ tous les ans. Pour renseignements détaillés, s'adresser au pathologiste de l'un des laboratoires fédéraux de pathologie végétale, soit à Winnipeg, Saskatoon ou Edmonton.

Aliments riches en protéine cultivés sur la ferme

Nous avons un troupeau de vaches Ayrshires, très bonnes laitières, et nous cultivons sur la station même tous les aliments, à l'exception du tourteau de lin et du son. Nous donnons le tourteau de lin aux vaches bonnes laitières, non seulement parce qu'il est riche en protéine, mais aussi parce qu'il exerce un effet laxatif et tonique, qui tient les vaches robustes et vigoureuses.

A l'heure actuelle le troupeau de la station reçoit, en guise de fourrage, du foin de luzerne, de l'ensilage et quelques racines; la moulée se compose d'un mélange d'avoine, de pois et d'orge moulus, complétés par du tourteau de lin et du son. Le bas prix de ces deux aliments concentrés fait que leur emploi est très économique à cette époque.

Les cultivateurs qui cherchent à obtenir beaucoup de lait doivent toujours prendre en considération le coût des différents aliments. Il y a, en effet, des aliments très riches en protéine digestible, mais dont l'emploi ne serait pas économique parce qu'ils coûtent trop cher.

La production du troupeau de vaches en 1931 a été de 10,397 livres de lait, contenant 4.37 p.c. de gras de beurre; c'est la preuve que les aliments employés ont donné des résultats satisfaisants.

Les aliments que l'on cultive ordinairement pour le bétail sur les fermes des Prairies sont trop pauvres en protéine pour maintenir économiquement la production du lait.

Pourtant, les gros fourrages riches en protéine, comme le mélilot et la luzerne, le foin d'avoine et de pois, viennent bien sur la plupart des fermes. Ces aliments, joints à l'ensilage et aux grains qui peuvent être cultivés sur la ferme ordinaire, fournissent suffisamment d'éléments nutritifs pour l'entretien des vaches et la production du lait.

Les foins de luzerne et de mélilot contiennent de 10 à 12 pour cent de protéine chacun, tandis que le foin d'avoine et de pois n'en contient que de 5 à 7 pour cent.

Le cultivateur qui cherche à obtenir une forte production de lait et de grosses productions individuelles, peut être obligé de compléter les aliments qu'il cultive sur la ferme avec des concentrés riches en protéine, comme le tourteau de lin, le gluten à bétail ou le son.

A la station expérimentale fédérale de Morden nous cultivons un mélange de pois et d'avoine. On mélange une quantité suffisante de pois avec l'avoine au moment des semailles pour obtenir une récolte de 6 à 8 boisseaux de pois par acre dans le mélange.

COMMENT EVITER LE RACHITISME CHEZ LES RENARDS

Le rachitisme est une maladie à laquelle tous les renards sont exposés, quelque soit leur âge, et c'est l'un des principaux problèmes que présente l'élevage du renard. Une étude spéciale du rachitisme, conduite au parc expérimental fédéral des renards à Summerside, I.P.E., montre l'avantage que présentent les moyens préventifs bien réglés. Voici quels sont ces moyens: éviter de mettre les renards sur un sol humide; mettez-les là où ils peuvent recevoir beaucoup de lumière du soleil; évitez un régime consistant principalement en matières féculeuses; donnez une ration contenant suffisamment de protéine et de matières grasses; fournissez dans les aliments une provision abondante de chaux, de phosphates et de vitamines, et plus spécialement de vitamine A.

RED DEER

Couvent Saint-Joseph

Le 2 février dernier, une fête bien touchante avait lieu au couvent St-Joseph de Red Deer. La Rév. Mère Supérieure de l'établissement, la chère Soeur Marie Hervé de Jésus, de la Congrégation des Filles de la Sagesse, célébrait le vingt-cinquième anniversaire de sa profession religieuse. Le R. P. J. R. Macdonald, curé de la paroisse, mit tout en oeuvre, dévouement et savoir-faire, pour donner à cette cérémonie toute la solennité possible. Grâce à sa délicate bonté, le couvent Saint-Joseph eut l'honneur de posséder, pour cette inoubliable journée, Mgr Nelligan, vicaire général d'Edmonton. Il officia lui-même à la grand'messe de 11 h., puis à la bénédiction du T. S. Sacrement qui fut donnée à 3 h. de l'après-midi, ayant comme diacre le R. P. Battle de Stettler, et comme sous-diacre le R. P. O'Halloran de Castor. A l'issue de la grand'messe, Mgr Nelligan adressa à la vénérée jubilaire et, à l'assistance, quelques mots tout appropriés à la circonstance et remplis de délicatesse et de piété; il mit le comble à la joie de tous en transmettant à la Rév. Mère Supérieure, la bénédiction épiscopale de S. Ex. Mgr l'archevêque d'Edmonton.

Dans la soirée, le concert donné par les élèves en l'honneur de leur chère bonne Mère, fut présidé par Mgr Nelligan, accompagné de tous les invités auxquels étaient venus s'adjoindre le R. P. Harrison de Lacombe, et le R. P. MacLenan de Olds.

A notre chère et vénérée jubilaire, nous disons de tout coeur: "Ad multos annos!"

—oOo—

MORINVILLE

Fête en l'honneur de Mme J. Gauthier

Dimanche le 14, il y eut une veillée de surprise chez M. Johnny Gauthier à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Gauthier. Il y eut chant et partie de cartes et goûter à minuit.

On se sépara à une heure assez avancée de la nuit. Tous étaient enchantés de la soirée.

Etaient présents: M. et Mme J. Pallier, M. et Mme O. Desmarais, M. et Mme E. Daoust, M. et Mme A. Tellier, Mme M. L. Loiseau, M. F. X. Gauthier, M. T. Gauthier, M. et Mme A Brochu, Mme H. Beaulieu, Mlle C. Beaulieu, Mme B. Beaulieu, M. et Mme J. Morissette, M. R. Gauthier, Mlle E. Roy, Mme G. et T. Gauthier, M. L. Tellier, Mlle C. Pallier, M. E. Pallier, Mlle M. Morissette, Mlle T. Pallier, M. E. Pallier, Mlle M. L. Tellier, M. B. Daoust, M. R. Como.

—Comm.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance

FALHER

Adieu au monde

Le grain de sénevé semé dans la terre de Falher, par la présence des Rév. Soeurs Sainte-Croix, ajoute un nouveau fruit à ses branches: Mercredi, le 10 courant, Mlle Marie-Paule Provost quittait le monde pour entrer au noviciat des Rév. Soeurs Sainte-Croix à Saint-Laurent, Montréal. Très sage et d'une conduite exemplaire, nous ne doutons pas que sa vocation a été mûrement réfléchie; nous lui souhaitons tout le bonheur que donne la vie religieuse.

M. l'inspecteur Wilson a fait l'examen de nos élèves ces jours derniers.

Incendie

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir des suites désastreuses est survenu à notre école neuve contenant quatre classes. Le feu s'est déclaré vendredi le 12 courant vers 1 h. de l'après-midi par une cheminée surchauffée qui fit prendre feu dans les boiseries. Le thermomètre marquait 48 au-dessous de zéro le matin. Les premiers avertis, MM. D. Forgues et J. B. Langelier se rendirent en toute hâte sur les lieux; ils furent aussitôt rejoints par une foule attirée par la sirène d'alarme dont le cri impressionne tant. Grâce au travail ardu des premiers arrivés et aux nombreux extincteurs chimiques le feu fut vite sous contrôle. Les dommages seront en partie couverts par les assurances. Nos félicitations aux premiers braves pompiers volontaires qui n'ont pas craint même les brûlures pour sauver l'édifice.

Elections municipales

Lundi, le 3 courant, avait lieu l'élection d'un officier au conseil municipal. Deux pionniers résidant maintenant dans la ville, briguèrent les suffrages. Le résultat final fut: 53 votes pour M. Xavier Allain et 18 votes pour M. Donat Forgues; quelques bulletins furent rejetés. La lutte fut courtoise et sympathique entre les deux candidats; tout s'est passé dans un ordre parfait. Félicitations. Qu'il soit permis d'ajouter quelques notes biographiques sur le nouveau conseiller: M. Xavier Allain parti de Salmon Falls, N.H., est arrivé au pays en mars 1913 dans une des premières excursions organisées par le R. P. J. B. H. Giroux. A cette époque il fallait faire le trajet de Athabasca Landing en voiture pour se rendre jusqu'à Falher où la contrée sauvage avait besoin de bras vigoureux et un courage bien trempé pour faire envisager les inconvénients de toutes sortes qui surgiraient, pour faire ressortir la richesse de cette terre fertile mais ignorée jusqu'alors. Grouard seul possédait quelques magasins. Une distance de 65 milles nous en séparait et les chemins étaient impassables. Tous ceux qui surmontèrent les misères des premiers temps virent leurs efforts couronnés et M. Allain fut un de ceux-là. En 1920 lorsque le site du village actuel fut commencé, il habita l'Hôtel Alberta avec magasin de marchandises sèches, spécialités de dames qu'il vendit plus tard. Cette bâtisse fut brûlée et a été remplacée par Adanac Hotel. Homme très actif, il a pris part au développement des premiers temps de la colonie ayant tour à tour été syndic de paroisse et commissaire d'école. Après un repos bien mérité, ses amis ont été heureux de le voir briguer l'honneur d'être conseiller municipal.

Carnaval

Pour la première fois dans les annales paroissiales un carnaval d'hiver fut fêté le mardi-gras, 9 courant. Le comité du sport avait voulu faire un succès de cette fête qui a réussi au delà de leurs espérances puisque la température elle-même s'est adoucie suffisamment pour permettre les amusements au grand air l'après-midi. La commission scolaire avait accordé un demi-congé aux élèves de l'école pour leur donner une récréation bien méritée et leur permettre de prendre part aux jeux et amusements divers de l'après-midi.

Dès 1 h., une foule nombreuse attendait les joueurs sur le terrain des jeux. La course des enfants en patins fut la première au programme; ensuite nos joueurs se mesurèrent avec leurs amis de Girouxville dans une partie de balle au balai (broom ball) toujours en patin. Le résultat final fut 2-1. Immédiatement après le club connu sous le nom de McLennan Railroad commença une jouté de gouret avec celui de Falher désigné sous le nom de Flying Frenchmen. Après une lutte serrée des deux côtés la décision finale fut 1-1.

Le soir à 8 h., au théâtre Gay, ouverture du rideau. Deux saynètes jouées par quelques-uns de nos artistes locaux furent très applaudis. La première fut jouée par Mlle A. Lauzé, MM. Léo Lavoie et Elie Verstraete; la seconde par MM. Léo et Albert Lavoie et Maurice Beauchamp. Ensuite vint la partie de boxe. Deux jeunes Elie Verstreate et O. Leduc obtinrent une décision égale. Ils furent remplacés par Mr. Fred Smith de Peace River et Roméo Dusseault de Falher. Après une boxe en règle où l'on reconnut des coups d'audace des deux côtés le résultat fut égalité. M. Smith se prit de nouveau avec M. Elphège Audet ce fut le même résultat que les précédents. Entre les actes la musique tenue par Mmes F. Rentiers, W. Beauchamp et M. Phalempin égayaient l'assistance.

Puis vint la mascarade qui devait se terminer à minuit au couronnement de la reine du carnaval; les costumes très variés jetaient une note gale dans la salle. Mlle Antoinette Pelletier candidate au titre de reine du carnaval fut couronnée reine par M. L. Roy au milieu des acclamations de la foule. Mlles Antoinette Landry et A. Poirier servaient de pages à la reine.

Plusieurs prix furent distribués: le premier prix des billets, $5.00 fut gagné par M. A. Lauzon; le second prix $2.50 par M. Jules Bourgeois.

Les juges qui eurent à juger les costumes furent Mmes J. C. Hardy et F. Plourde, MM. Léo Lavoie et Hector Verstreate de Girouxville. Le meilleur costume des dames fut adjugé à Mlle M. Paule Lauzé et le plus original à Mme H. Hamel. Le meilleur costume des hommes fut Messire Pierrot personnifié par Mlle Paulette Rentiers, le costume le plus original des hommes fut M. Walter Beauchamp. Quatre membres de l'orchestre firent les frais de la musique de la mascarade, Mmes F. Rentiers, MM. E. Phalempin, V. Capron et B. Poulin.—Corr.

N.D.L.R.—Ce courrier nous est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.

—oOo—

SAINT-PAUL

Au récent scrutin tenu le 8 pour élire un conseiller du village, M. Bédard est sorti victorieux avec une majorité de 44 sur son adversaire, M. Desaulniers.

Nous déplorons la mort d'une de nos plus vieilles et estimées paroissiennes dans la personne de Madame Eugène Guertin, née Virginie Lezotte, survenue samedi le 13 courant à l'âge de 82 ans. M. et Mme E. Guertin comptaient 60 années de vie conjugale depuis le 28 janvier dernier et se proposaient de célébrer cet anniversaire mémorable durant le cours de la belle saison. Outre son mari elle laisse 4 fils et 2 filles, Messieurs Oscar, Ernest, Albert et Georges; Mme Gagnon de Battleford et Madame Gosselin d'Edmonton. Les funérailles ont eu lieu mardi le 16. Tous les parents et une foule d'amis ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Feu Mme Guertin faisait partie de la congrégation des dames de Ste-Anne et la congrégation entière avec insigne et bannière suivit le cortège funèbre.

Le cercle littéraire du cours supérieur de l'école St-Paul a fait l'élection de ses nouveaux officiers pour la seconde partie de l'année scolaire. Le scrutin a donné le résultat suivant: président M. Joseph Durant, élève du Xème grade; premier vice-président, M. Maurice Biron, élève du XIème grade; second vice-président M. Jos. Brunelle, élève du Xème grade; et secrétaire Mademoiselle Evelyn Johnson, du XIIe grade.

Samedi, dans la nuit, un incendie a détruit le magasin général de M. Maximiuck. Cette bâtisse, une des plus anciennes de St-Paul, avait été construite il y a quelque vingt ans par M. Jean Lessard, sellier.

Nous avons eu dimanche et lundi les dévotions des Quarantes heures qui ont été suivies religieusement par toute la congrégation.

—Corr.

N.D.L.R.—Ce courrier nous est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.

—oOo—

Simulacres sacrilèges en Italie

CITE DU VATICAN.—L'Osservatore Romano, organe officiel du Vatican, a annoncé que des services ont été tenus à Rovijo, dans l'Italie du Nord.

L'organe du Vatican publie une déclaration de l'évêque de Rovijo, où il est dit que le maire et d'autres personnages officiels de la ville assistèrent à une cérémonie au cours de laquelle une morue marquée des lettres "INRI" fut employée à la place de la croix. On fit aussi monter sur la scène un âne auquel on donna la communion.

L'incident se produisit la veille de la visite du premier ministre Mussolini.

—oOo—

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Comme les habitants d'une cité ont coutume de créer aux fins les plus diverses des associations auxquelles il est loisible à chacun de donner ou de refuser son nom, ainsi les personnes qui exercent la même profession gardent la faculté de s'associer librement en vue de certains objets qui, d'une manière quelconque, se rapporte à cette profession. Comme ces libres associations ont été clairement décrites par notre illustre prédécesseur, il suffira d'insister sur un point: l'homme est libre, non seulement de créer de pareilles sociétés d'ordre et de droit privé, mais encore de leur "donner les statuts et règlements qui paraissent les plus appropriés au but poursuivi." La même faculté doit être reconnue pour les associations dont l'objet déborde le cadre propre des diverses professions. Puissent les libres associations qui fleurissent déjà et portent de si heureux fruits, se donner pour tâche, en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens, à en procurer la réalisation.

PIE XI.

Au parlement fédéral

LES PREVISIONS BUDGETAIRES

Elles s'élèvent à $357,000,000 près.—Réduction des indemnités parlementaires—Les crédits de l'Agriculture fort réduits—Diminution dans les dépenses prévues de trente-neuf des quarante-deux services de l'Etat.

Les crédits ministériels pour l'année financière 1932-1933 étaient attendus avec beaucoup d'anxiété de la part des fonctionnaires. Ils ne décevront personne, pas même les plus pessimistes, puisque les salaires des employés civils sont uniformément réduits de dix pour cent.

C'est le point vulnérable du budget des dépenses. Le talon d'Achille. Le gouvernement a coupé, taillé, émondé, d'une façon arbitraire, sans discernement. Mais à part ces malheureuses réductions de salaires déjà à peine suffisants, les prévisions budgétaires présentent une armature solide, bien faite pour satisfaire ceux qui ne voient pas sans inquiétude les frais administratifs s'accumuler et augmenter d'année en année.

Les crédits s'élèvent pour l'année prochaine à $356,774,000 comparativement à $7,400,402,000 pour l'année qui se terminera le 31 mars prochain. C'est une diminution apparente de $43,628,000. La contraction des déboursés serait encore plus considérable si nous ne devions pas enregistrer un accroissement de $13,304,000 des intérêts sur la dette publique. Conséquemment la réduction nette des dépenses ministérielles proprement dites pour l'année 1932-1933 est de $57,000,000.

Il semble toutefois qu'il y ait dans le chiffre global d'une économie de plus de $43,000,000, une habile manoeuvre de la part du ministre des finances. Les $400,000,000 de l'an dernier avec lesquels on compare les nouveaux crédits, comprennent aussi les crédits supplémentaires de l'exercice courant. Le budget des dépenses de l'an dernier, tel qu'il fut soumis à la Chambre après le débat sur l'adresse n'était que de $386,000,000 et non pas de $400,000,000 comme on le représente. Aussi bien, l'économie véritable que le gouvernement se propose de réaliser n'est que de $30,000,000 environ. Car comparer les crédits globaux de l'année courante à ce qu'on appelle les prévisions budgétaires de l'an prochain, serait une grossière erreur. Il y aura cette année, comme il y a toujours eu un budget des crédits supplémentaires qui réduira d'autant les économies que le gouvernement affiche maintenant.

Les crédits

Cette mise au point n'a pour but que de rétablir chaque chose à sa place. Ainsi nos lecteurs ne seront pas induits en erreur sur l'importance de la somme que le gouvernement soustrait de ses frais administratifs. Si, plus tard, il réussit à administrer ses ministères avec la somme qu'il fixe actuellement, tant mieux! Il sera toujours temps de lui donner crédit pour son succès. Cela dit sans aucun désir d'amoindrir en rien ses efforts pour équilibrer son budget général.

Des quarante-deux services fédéraux, trente-neuf devront suffire l'an prochain avec de moindres crédits. Le ministère des travaux publics supporte le gros de la réduction, soit $9,000,000. Vient ensuite le ministère des chemins de fer et des canaux, avec une diminution de $6,000,000. Notons que les deux seules augmentations, à part celle des intérêts sur la dette publique, sont accordées au ministère de la justice ($4,600) et à la gendarmerie à cheval ($485,000) parce que cette dernière vient d'absorber la police provinciale d'Alberta.

Bien que les prévisions budgétaires s'élèvent à $356,000,000, le montant exact, échappant au contrôle administratif, est de $215,000,000. Ajoutons que certaines obligations contractuelles comptent pour $12,000,000. Il reste une somme de $129,000,000 devant servir au maintien de l'administration fédérale, de ses services, des salaires des fonctionnaires, etc. C'est précisément là que le gouvernement est capable d'économiser. Et voici les principales épargnes que le gouvernement se propose de faire:

Travaux publics	$9,000,000
Chemins de fer et canaux	6,000,000
Les postes	4,600,000
Revenu national	4,000,000
Aviation	3,700,000
Commerce	3,500,000
Marine	3,200,000
Agriculture	3,200,000
Pensions et santé nationale	2,800,000
Défense nationale	2,600,000
Pensions	2,500,000
Gouvernement civil	1,700,000
Contributions aux postes et subventions à la marine marchande	1,100,000

Il est inutile, croyons-nous, d'entrer dans le détail de ces chiffres qui offrent un dédale bien propre à égarer les profanes. Le budget des dépenses est publié dans un livre bleu de 98 pages. Les chiffres sont disposés sous formes de tableaux. Il y aurait matière inépuisable à commentaires. Laissons la besogne de l'analyse minutieuse et malicieuse à l'opposition. Contentons-nous pour aujourd'hui de mettre en relief les item les plus intéressants et les plus facilement assimilables.

Les indemnités parlementaires

Le gouvernement, désireux de maintenir la machine parlementaire à coût réduit, n'a pas manqué, tel que l'avait annoncé M. Bennett, de retenir dix pour cent des indemnités parlementaires, des ministres, sénateurs et députés. Les ministres fédéraux touchent une indemnité de $10,000 à l'exception du premier ministre qui reçoit $15,000, ce qui fait un total en temps normal, de $185,000. Si l'on ajoute à cette somme les $10,000 de l'Avocat général du Canada, on obtient le chiffre de $195,000. La réduction de dix pour cent porte à $175,500 l'indemnité globale des ministres. Voici une première économie de $19,500.

Chaque député reçoit $4,000 par session. Cela fait un total, si l'on inclut l'indemnité supplémentaire du chef de l'opposition, de $990,000. Ici, la réduction de dix pour cent économisera $99,000 au gouvernement. Les sénateurs touchent également $4,000 par année. Nous obtenons ainsi la somme de $384,000. Déduisons dix pour cent et nous inscrivons $345,600, soit une économie de $38,400. En tout, une épargne de $137,600. Ajoutons-y l'économie de dix p.c. réalisé sur les salaires des ministres et nous arrivons à la somme appréciable de $157,100.

Remarquons en passant que le salaire de l'honorable Howard Ferguson, haut-commissaire canadien à Londres, a été baissé de $10,000 à $9,000. Celui de l'auditeur général qui avait bénéficié d'une augmentation statutaire de $8,500 l'an dernier, demeure inchangé à $13,500. Les commissaires du service civil, dont l'un, le président, touche $6,000 et les deux autres $4,400, sont réduits comme les autres. Les indemnités de S. E. le Gouverneur Général, des lieutenants-gouverneurs et des juges restent les mêmes. Mais vu que S. E. Lord Bessborough a signifié au gouvernement qu'elle abandonnait volontairement à l'échiquier une réduction semblable à celle que subirait l'administration, il est entendu qu'au lieu de toucher $48,666.66 comme il est stipulé dans les statuts, elle n'acceptera que $43,800.

—oOo—

La législature Manitobaine s'ouvrira le 29 février

WINNIPEG.—Le premier ministre John Bracken a annoncé lundi que l'assemblée législative du Manitoba se réunira le lundi 29 février.

Cette session sera la cinquième et dernière de la législature actuelle. On croit que les élections auront lieu dans la dernière semaine de juin, bien que, dans l'intervalle, des circonstances peuvent se présenter qui hâtent cet événement.

Le discours du trône sera présenté par l'hon. juge en chef Prendergast, qui vient d'être nommé administrateur en l'absence de Son Honneur le lieutenant-gouverneur McGregor.

—oOo—

Le "Royaume du Canada"

OTTAWA.—M. Armand Lavergne présente de nouveau cette année sa résolution qui se lit:

"La Chambre est d'avis qu'il est dans l'intérêt de l'Empire et de la Confédération canadienne que le nom officiel du Canada soit changé de "puissance du Canada", à celui de "Royaume du Canada."

—oOo—

Edifice en péril

CITE DU VATICAN. — Plusieurs nouvelles fissures ont été découvertes dans cet édifice du Vatican qui est occupé par le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal. L'une de ces fissures se trouve au plafond sous le bureau du cardinal. Des ingénieurs ont dressé des états de bois par mesure de prudence, mais il ne semble pas y avoir aucun danger immédiat d'effondrement. Le cardinal occupe son bureau comme à l'ordinaire.

—oOo—

Le Pacifique Canadien n'a pas été aidé par le fédéral

OTTAWA.—M. E. N. Rhodes, ministre des finances, a répondu à M. Mitchell que le gouvernement n'a pas aidé financièrement le Pacifique Canadien au cours des derniers six mois. Il lui a versé toutefois le prix pour le transport postal et le ministère des finances lui a versé $172,710 comme contribution pour les travaux d'urgence entrepris pour secourir les chômeurs.

—oOo—

Les catholiques aux Etats-Unis

CHICAGO.—D'après M. Joseph M. Meier, éditeur du "Catholic Press Directory", de 1932, le nombre des catholiques aux Etats-Unis s'élève actuellement à 21,887,606.

Il constate une augmentation de 2,562,397 membres de l'Eglise en 10 ans. Leurs nombre était de 19,325,209 aux Etats-Unis en 1922.

On mentionne 310 journaux, magazines et revues catholiques, publiés en 17 langues, avec un tirage total de 7,308,456 exemplaires.

M. Meier s'occupe de statistiques relatives à la population catholique depuis 25 ans.

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

Ce soir, à 8 h. précises, les membres du cercle Bellarmin tiendront leur réunion habituelle au Collège des Jésuites.

Ils auront l'occasion d'assister à un débat sur une question d'actualité. Pour lui donner plus d'intérêt et de piquant, cette question sera discutée devant les membres-députés d'un Parlement-modèle. M. Ubalde Baudry agira comme premier ministre du gouvernement et aura comme adversaire M. P. E. Poirier, chef de l'opposition.

Ça promet d'être intéressant.

—oOo—

"MOLIERE, LA MUSIQUE ET LE CINEMA"

Toutes les personnes qui ont eu le bonheur et la bonne fortune d'entendre, vendredi dernier, l'éminent conférencier qu'est M. Léon Vallas, conserveront, sans doute, pendant longtemps le souvenir du représentant de la "doulce France" et remercieront le Cercle Français de l'Université qui leur a fourni l'occasion de vivre en compagnie de M. Vallas une heure on ne peut plus agréable et délicieuse.

Il va sans dire que M. Vallas a soutenu fort avantageusement sa réputation de critique, d'historien et de conférencier musical quand l'on saura qu'il a complètement tenu son auditoire sous le charme pendant eu delà d'une heure.

A la suite de circonstances imprévues, M. Vallas ne put donner sa conférence telle qu'annoncée sur "Claude de Debussy". Il semble toutefois que nous n'avons rien perdu à l'écouter nous parler de "Molière, la musique et le cinéma." Par l'analyse de quelques-unes des pièces de Molière, M. Vallas nous démontra que la musique était en honneur au XVIIème siècle et que Molière sut s'en servir très à propos dans plusieurs de ses oeuvres de théâtre.

M. Vallas nous révéla un Molière tout autre que celui que nous connaissons pour l'avoir superficiellement étudié dans des manuels de littérature incomplets. Qui eût cru que Molière était à la fois un musicien, un chanteur et un danseur! Il faut bien l'admettre après avoir entendu M. Vallas nous énumérer les preuves du réel talent musical que possédait l'illustre dramaturge.

D'une manière tout à fait originale, M. Vallas démontra à ses auditeurs que le célèbre acteur, passé maître dans l'art de la mise en scène et de l'interprétation d'une pièce de théâtre, aurait une place de premier plan à Hollywood, la capitale de cinéma. Il rénoverait assurément le cinéma et lui donnerait une orientation qui le dégagerait de la platitude où il s'est enlisé. . .

Mais. . . Molière est mort. Qui fera revivre son génie du vrai art théâtral classique?

M. Vallas a donné une intéressante conférence. Il s'est révélé causeur charmant. Sa phrase, on ne peut s'empêcher de le remarquer, est impeccablement française. Cela repose d'entendre si bien parler français.

C'est pourquoi nous lui en devons un merci reconnaissant.

Présenté par M. Hector Allard, professeur de français à l'Université, M. Vallas fut remercié par M. le doyen Karr, président de la faculté des Arts de l'Université.—M.L.

—oOo—

M. Léon Vallas hôte d'honneur à un déjeuner au Macdonald

M. le professeur Léon Vallas était l'hôte d'honneur au déjeuner de l'Alliance Française samedi midi au Macdonald. Les membres du comité France-Canada étaient aussi présents en grand nombre.

Dans une charmante causerie, le conférencier, que l'auditoire avait déjà applaudi la veille à l'Université, raconta quelques-unes de ses expériences en Amérique et au Canada et les impressions laissées dans son souvenir par la tournée qu'il est en train d'accomplir en visitant les cercles de l'Alliance Française répandus dans quarante Etats des Etats-Unis et dans toutes les provinces du Canada.

Avec cet art de la parole qu'il possède à un si haut degré, tour à tour poétique, spirituel, critique avec bonhomie, semant les fleurs de rhétorique avec des gestes harmonieux, M. Vallas fut intéressant, souvent amusant, toujours captivant et longuement applaudi.

Le Dr J.-L. Petitclerc, président de l'A.C.F.A., répondit au conférencier avec le talent que tous nous lui connaissons et exposa brièvement notre situation en Alberta.

M. H. Allard, président de l'Alliance Française, présentait les orateurs par quelques paroles aimables.

On remarquait à la table d'honneur, M. Léon Vallas, M. et Mme H. Allard, S. H. le juge et Mme Dubuc, le Dr et Mme Petitclerc, Mme J. L. Côté, Mme H. M. Martin et M. Paul Jenvrin. Notés aussi parmi les membres du comité France-Canada: M. H. M. Martin, Dr A. Blais, le prince Galitzine, M. U. Baudry, M. H. de Savoye, Miss Bowman, Miss Teskey, M. de Vaudoyer.—P.J.

—oOo—

Lisez et faites lire de l'Alberta le seul journal français de l'Alberta

Radio-Concert

Le prochain concert de radio présenté sous les auspices de l'A.C.F.A. au poste CJCA aura lieu lundi prochain, le 29 courant, et sera donné par l'Association des Anciens Elèves du Collège des Jésuites.

Aux écoutes! lundi prochain, à 7 h. 30.

—oOo—

COLLEGE ST-ANTOINE

Nos vues animées.—Vendredi, le 19 février, le film "Big Trail" expose ses scènes d'aventures palpitantes d'intérêt. Le récit fait revivre des tableaux de moeurs de nos pionniers de l'Ouest d'il y a cent ans. Une idée d'héroïsme se dégage de l'ensemble où sont représentés les voyages des caravanes canadiennes à travers les prairies.

Comment le Séraphique assiste-t-il aux vues? Sa curiosité facilement en éveil trouve sur l'écran un riche objet d'attraction; le rayonnement, la suite des scènes, les personnages, leurs physionomies, leurs gestes, bref toute la vie de l'écran, voilà un sujet de pétillant intérêt pour le jeune homme avide de vie et de dévouement.

Le Séraphique aime donc beaucoup ces séances de vues animées. N'est-ce pas une règle en éducation de donner à l'enfant dans la mesure du possible ce qu'il aime. Ces séances de vues animées sont donc conformes à cette règle.

Les vues animées sont-elles mauvaises en soi? Le Séraphique, sans doute, serait prêt à répondre à cette question de suite et sans distinction: les vues animées en général sont bonnes et pourquoi cette réponse? Parce que les vues animées du Collège subissent deux censures: celle de la Compagnie de Vues animées et celle du collège.

Il y a plus: le Séraphique sait aussi pour en avoir reçu l'enseignement qu'il faut voir dans un film non pas deux ou trois scènes mais tout le film avec l'idée de l'ensemble. Cette idée qui se dégage de toutes les scènes ne saurait être mauvaise; elle doit édifier et porter au bien sans quoi le film aurait été arrêté dès son arrivée. Cette idée sera d'autant mieux saisie et mieux réalisée dans la vie du Séraphique que son attention est rivée à l'écran et que son coeur y est tout entier par le goût qu'il porte aux vues animées. N'est-ce pas là l'attitude par excellence pour semer le bien dans une âme jeune?

Les vues animées demeurent donc du seul point de vue moral un facteur puissant de bien quand un contrôle judicieux s'exerce à la censure.

Sport.—Partie des "Brownies" contre les Seniors d'Edmonton Nord, dimanche, le 21. Résultat, 10-2 en notre faveur.—C.S.A.

—oOo—

LAMOUREUX

Dimanche prochain, 28 février, nous aurons notre première partie de cartes de l'année. Nous comptons que, malgré l'état des chemins, une nombreuse assistance viendra encourager le nouveau comité des Dames d'autel. Après la distribution des prix de cartes, on servira un réveillon, puis un concert terminera la soirée.

Plusieurs de nos fermiers font actuellement ample provision de glace sur la rivière Saskatchewan. La glace est épaisse et actuellement dans les meilleures conditions pour être conservée et empilée dans les glacières où elle sera utilisée durant les mois chauds de l'été.

Il est né à M. et Mme Camille Demers un garçon qui a été baptisé dimanche dernier sous les noms de Joseph Allain Camille. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Thomas McPike.—Corr.

—oOo—

SAINT-PAUL

Dimanche dernier était le jour de communion générale pour les membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Près de cent cinquante hommes s'approchèrent de la sainte Table. Spectacle consolant et édifiant pour toute la paroisse. Le choeur de chant de la Ligue réorganisé dernièrement rendit plusieurs cantiques avec ensemble et entrain. Le soir tous nos braves ligueurs revenaient à l'église pour l'heure sainte. Il y eut réception solennelle d'une quinzaine de nouveaux membres. Le R. P. curé, directeur de la Ligue, dans une éloquente et persuasive exhortation démontra la puissance de la Ligue du Sacré-Coeur pour le bien dans la famille et la paroisse.

Le 21 février restera donc un jour mémorable pour les membres de la Ligue, et un jour plein de douces consolations pour le clergé de notre paroisse.

Dimanche prochain les Chevaliers de Colomb auront leur soirée que des circonstances inévitables ont retardée. De magnifiques prix seront donnés, et un très gai et intéressant programme clôturera la soirée. Espérons que les paroissiens encourageront par leur présence les organisateurs de cette soirée.—Corr.

—oOo—

Vingt pour cent de tous les employés fédéraux seront congédiés

OTTAWA.—Le gouvernement a donné instruction à tous les chefs de service de réduire leur personnel d'un cinquième. On sait qu'en plus de cette réduction de personnel, les salaires dans tous les services administratifs ont été coupés de 10%.

Les actionnaires de "l'Imprimerie La Survivance Ltée"

Les actionnaires de l'"Imprimerie La Survivance Ltée" ont tenu, la semaine dernière, leur assemblée générale annuelle.

Après la discussion sur le rapport de l'état financier et sur d'autres rapports d'administration, ils procédèrent à l'élection des officiers du bureau de direction pour l'année 1932.

L'élection donna le résultat suivant: Président, M. H. Milton Martin qui est aussi président de la Commission d'urbanisme de la ville d'Edmonton, et vice-président du comité France-Canada; vice-président, M. H. E. Patenaude qui est aussi trésorier-général de l'A.C.F.A.; trésorier, le R. P. J. B. Boyer, O.M.I., gérant-administrateur de la "Survivance"; secrétaire, M. J. L. Casault, comptable.

—oOo—

La Session Provinciale

(Suite de la 1ère page)

de M. Giroux, alléguant qu'à cause des conditions économiques actuelles il ne serait pas sage de faire venir des colons qui au bout d'un an seraient obligés d'être secourus avec l'argent public. Un colon, dit M. Bailey, a besoin d'un bon capital s'il a l'intention de défricher et de cultiver un homestead.

M. Goresky s'opposa à la résolution de M. Giroux prétextant qu'il y avait encore beaucoup d'Albertains qui avaient le droit de s'inscrire les premiers pour l'octroi d'un homestead. Il déclara, en outre, que les gens de l'Est n'avaient pas raison de prétendre à l'obtention de certains avantages ou privilèges pour ce qu'ils avaient accompli au bénéfice de l'Ouest.

—oOo—

VIMY

Hier ont eu lieu les funérailles de Mme Ludwig Brandle décédée vendredi passé. Mme Brandle était née en Bavière, Allemagne, il y a 67 ans et demeura à Jeffrey pendant les 18 dernières années. Elle laisse pour pleurer sa perte à part de son époux, deux filles en Allemagne, Marie et Emilie, et deux fils à Jeffrey, Maximilien et Franz. Qu'elle repose en paix.

Notre club sportif a donné une autre partie de cartes dimanche soir. Cette fois-ci on jouait au whist et les prix furent remportés par les personnes suivantes. Dames, 1er prix, Mlle Lauretta Huot; 2ème prix, Mme François Landry; consolation, Mlle Claire Fagnant. Messieurs, 1er prix, M. Albert St-Arnaud; 2ème prix, le R. P. Koolen; 3ème prix, M. Emile Laplante.

Une belle boite de papier à lettre fut raflée et le numéro chanceux était en possession de Mlle Jeanne Lamarche.

La grande attraction de la soirée fut la rafle d'un magnifique gâteau à plusieurs étages gracieusement présenté par Mme Télesphore St-Arnaud et fut emporté par M. Eugène Martel.

La prochaine partie de cartes sera donnée par les célibataires de la paroisse, pour orner l'autel de St-Joseph. Elle aura lieu le 1er dimanche de mars.

Le 27, il y a eu élection pour les conseillers de la municipalité. Il y a deux candidats, M. Arthur Morin sortant de charge, et M. Patrick O'Brien. A la dernière élection M. Morin a eu une majorité de quelques votes et la prochaine élection est suivie avec le plus grand intérêt. Que tous ceux qui ont droit de voter y aillent, parce que droit de voter est devoir de voter.

En visite au presbytère, M. Louis Normandeau, candidat pour l'élection fédérale du district d'Athabaska.

—Corr.

—oOo—

Le feu détruit l'hôtel Corona

Un incendie a fait rage, au cours de la soirée de dimanche, dans l'hôtel Corona, où il a causé des dommages estimés à $350,000.

Aujourd'hui, de ce qui était un hôtel très populaire, il ne reste plus que des ruines.

BONNYVILLE

La famille Albert Baril désire, par la voix de la "Survivance", offrir ses remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort prématurée de leur fils Dwayne, survenue la semaine dernière.

La nomination des conseillers pour le district municipal de Bonnyville eut lieu samedi dernier. Les trois conseillers sortants MM. W. Michaud, P. Séguin et H. Boisvert furent de nouveau mis en nomination et de plus MM. Raoul Lapointe, Edmour Labrie, R. Lecompte et un autre de langue anglaise dont le nom nous échappe. De sorte qu'il y aura une élection sur tous les côtés.

M. Louis Normandeau, candidat des Fermiers-Unis, tint une assemblée à la salle paroissiale samedi soir. Malgré le froid, un grand nombre d'électeurs s'étaient rendus afin d'entendre discuter les questions du jour. M. Normandeau fit une très bonne impression et sut par son exposé très clair et si sincère s'attirer un appui considérable dans la présente lutte. A plusieurs titres voilà un ami qui mérite de l'encouragement et qui saura s'en rappeler sans doute.

Dimanche matin, M. Normandeau et son ami qui l'accompagne se faisaient conduire en avion à Lafond où ils devaient tenir une autre assemblée. Dans l'après-midi quelques jeunes gens voulaient aller faire un tour à Saint-Paul et surtout "jouir" d'un beau tour dans les airs. MM. Eric Fraser, Réal Fraser, Léo Paul Bougie, Sicotte, Aimé Déchène et Augustin Binette s'embarquèrent gais comme pinsons. Le voyage se fit d'abord le plus majestueusement possible. Au retour, le pilote moitié rieur, voulut éprouver l'étoffe qui compose nos jeunes canadiens et il leur fit voir des siennes. Nous avons maintenant plusieurs jeunes gens, bien satisfaits et pour longtemps de leur dernière expérience.

Dimanche dernier, M. Léo Paul Bougie profitant du séjour de sa mère à Bonnyville, invita plusieurs amis à une des plus charmantes soirées intimes. Assistèrent, M. et Mme Lucien Ribordy, M. et Mme Adélard Roberge, Mme Delisle, Mme Donat Bougie, M. et Mme Chs Beaupré, M. et Mme Prosper Limoges, M. et Mme J. Hamel, M. et Mme J. Gouger et M. et Mme P. Durocher. Une partie de cinq cents des plus contestée occupa une bonne partie de la soirée et M. et Mme Bougie se montrèrent les hôtes les plus aimables.

Le 14 février fut baptisée Marie Virgine Juliette, née de Chs Eugène Coulombe et de Rose Alda Husereau. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Husereau, grand'parents de l'enfant.

Le mois dernier, M. et Mme Frédéric Vasseur devenaient les heureux parents de deux jumeaux tout à fait gentils et bien portants. Parrain et marraine, M. et Mme Théophile Vasseur et Paul et Yolande Paulin, oncle et tante.

Cette semaine l'inspecteur L. Gibault faisait la visite de nos écoles.

—Corr.

—oOo—

Lisez et faites lire *La Survivance*

Elections dans les cercles de l'A.C.F.A.

Tangente

Président: M. Robert Côté
Vice-président:
M. Amédée Mailhot
Secrétaire-trésorier:
M. Ernest Portelance
Conseillers: MM. J. B. Pelletier, O. Cloutier, I. Langlois, J. Héroux et Geo.-A. Thibault.

* * *

Falher

Président honoraire:
R. P. Stanislas Lajoie, O.M.I.
Président:
M. Edouard Chevigny
Vice-président:
M. Jatrice-J. Demers
Secrétaire-trésorière:
Mme J.-F. Plourde (3ème terme)
Conseillers: MM. J.-R. Desfossés, Xavier Allaire, Hermas Ethier, Mmes Bernard Bujold, et Joseph Tremblay.

* * *

Picardville

Président:
M. Jérôme Lambert (3ème terme)
Vice-président: M. A. Poirier
Secrétaire-trésorier:
M. Fred Lapierre
Conseillers: MM. H. Roberge, A. Garon, Jacques St-Louis et Adonias Cloutier.

SAINT-VINCENT

A cause du mauvais état des chemins et du froid la soirée familiale qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise à dimanche prochain, 28 février. Espérons qu'une température plus clémente nous assurera une belle assistance. Continuant les bonnes traditions établies dans la paroisse, il y aura de beaux prix pour les heureux gagnants de la partie de cartes et un programme instructif et intéressant.

M. et Mme Patrice Bussière font part à leurs nombreux parents et amis de la naissance d'un fils Joseph André Vianney. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Oliva Bussière de Cork grand'parents de l'enfant. Mme Patrice Bussière est actuellement chez son père, M. André Brousseau de Saint-Vincent qui est tout heureux de voir le quatorzième enfant de ses enfants.

Le plus grand bonheur de ce bon vieux pionnier de Saint-Vincent est de voir presque à chaque dimanche à sa table toute cette phalange de petits enfants.

Plus il y a de têtes blondes autour du foyer, plus aussi il y a de sourires. Et le sourire d'un enfant fait tant de bien! Aux réunions familiales, il donne tant de charmes!

Lorsque l'enfant parait, le cercle de famille
Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux
Et les tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se déridient soudain à voir l'enfant paraître
Innocent et joyeux.

Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire,
On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir marcher.

De passage au presbytère, M. Louis Normandeau, candidat du parti des Fermiers-unis. Il viendra jeudi de cette semaine tenir une assemblée dans notre salle paroissiale.

Egalement de passage au presbytère, M. Primeau de Saint-Paul.

A été fait enfant de Dieu Joseph Jean Cyrille, fils de Joseph Michaud. Parrain Cyrille Roy et la marraine Annette Hébert, son épouse, de Falher, oncle et tante de l'enfant.

N'oubliez pas que les quarante heures auront lieu les 4, 5 et 6 mars.

Un grain de bon sens.—Un jour de baptême est un jour d'allégresse pour le ciel et pour la terre.—Corr.

Actions de grâces

FALHER.—Merci au Sacré-Coeur de Jésus et sainte Thérèse pour une grande faveur obtenue.—M. C.

AVIS

La Saison du Castor

La saison ouverte pour la prise du castor au nord du canton 69 est déclarée du 15 mars au 15 avril 1932, les deux dates incluses, avec une prise totale n'excédant pas dix animaux pour chaque personne.

HON. GEO. HOADLEY,
Ministre de l'Agriculture.
Edmonton, Alberta,
Le 17 février 1932.